

## COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

---

SEANCE DU JEUDI 5 OCTOBRE 1972

PRÉSIDENCE DE M. JEAN LASSAIGNE, VICE-PRÉSIDENT

Présents: 29. — Excusés: 3.

**NECROLOGIE.** — M. Jean Bernicot.

**FELICITATIONS.** — M. Henri Gouhier, commandeur dans l'ordre des Arts et Lettres ; M. Jean Pénicaud, médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

**REMERCIEMENTS.** — M. Plouhinec, M. le Lieutenant de Vasselot de Régné.

**REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.** — Le *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 5<sup>e</sup> série, n° 2 (avril-juin 1972), propose différents textes sur les relations qui peuvent s'établir entre le grand humaniste, d'une part, et des écrivains ou hommes de guerre comme Brantôme, Pasquier, Monluc et François Mauriac, de l'autre.

Notre vice-président M. Robert Coq publie dans le n° 39 du *Démocrate Indépendant* (30 septembre 1972) une notice biographique sur Charles Flèche (1802-1866), natif de Tarascon, qui fut adjoint au maire de Bergerac.

M. Aublant a relevé dans *Le Coopérateur de France*, n° 565 du 2 septembre 1972, un article de François Beaulieu sur « Lascaux et son double ».

**COMMUNICATIONS.** — M. Secret a rédigé pour nos *Varia* un texte décrivant une épée en fer, longue de 85 cm, et un fer de lance en bronze de 13 cm, ces deux armes ont été récemment découvertes dans le lit de la Dordogne, à Sainte-Terre (Gironde).

Notre collègue M. Lafond-Grellety nous adresse deux photographies de portraits périgourdins : l'un représente Mme de Figuières et se trouve au musée de Villefranche-de-Lonchat, l'autre, en possession de M. le Marquis de Grailly au château de Panloy (Charente-Maritime), reproduit les traits de Jean-Baptiste-Gaston de Foix, comte du Fleix et gouverneur de Mâcon, mort en 1646.

M. de Lapeyrouse a noté, dans la revue « Aspects de la France » du 27 juillet 1972, un article d'Alain Sanders intitulé « Itinéraires royalistes. Dans le Périgord ».

M. Paul Dieterlen détient chez lui, à Saint-Alvère, un gros œuf pétrifié de 35 cm de haut, pesant environ 25 kgs et où le jaune et le blanc sont nettement visibles. Cet œuf, qui aurait été découvert il y a une dizaine d'années par un habitant de Queyssac, pourrait être celui d'un dinosaure.

M. Plouhinec a recueilli au Roc de la Pepue, commune de Manaurie, un abondant matériel lithique ; cette station lui a semblé devoir mériter une étude approfondie.

Le Secrétaire général rend compte brièvement d'une étude de M. Patrick Lacoste, présentée en 1971 à l'Université de Bordeaux-III, sur « les républicains en Dordogne au début de la Troisième République (1870-1877) ». Ce travail très méritant passe en revue l'organisation du parti républicain, les questions de propagande et d'idéologie ainsi que l'implantation territoriale du mouvement.

M. Jean-Pierre Degorce a rédigé une communication sur le niveau moustérien de

tradition acheuléenne de la Bouïsse, près de Jeyah à Saint-Astier. Ce texte sera publié dans notre *Bulletin*.

M. Becquart était chargé d'accueillir, le dimanche 1<sup>er</sup> octobre, nos voisins de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze dont le siège est à Brive. Les membres de cette compagnie, au nombre d'une cinquantaine, visitèrent dans la matinée les vestiges du Périgieux gallo-romain ; on se rendit à Chancelade après le déjeuner et l'on revint à Périgueux pour voir l'église de la Cité et la cathédrale. Le Secrétaire général était assisté de Mme Marsac pour la Cité et de M. Soubeyran pour Saint-Front, cependant qu'à Chancelade le Père Mazeau avait bien voulu assurer la présentation de son église et de son musée.

Mme Sadouillet-Perrin recherche des documents sur la vie du médecin Jean Rey. Elle rapporte à ce propos une curieuse anecdote sur une dame de Ladouze, qui provoqua en duel son second mari et s'accoquina avec un ruffian de bas étage, selon les échos reproduits par Tallemant des Réaux.

Enfin M. de Chalup signale que la tour de Vézère a été longuement visitée, tout dernièrement, par un groupe de connaisseurs de l'Université américaine de Pennsylvanie.

*ADMISSIONS.* — Mme Jeannine RIALS, 11, cité Charles-Godon, Paris-IX<sup>e</sup> et Chap-deuil par Verteillac ; présentée par MM. Becquart et Stéphane Rials ;

M. Paul MASMONTET, 25, cours de la Martinique, Bordeaux ; présenté par MM. Coq et Jouanel ;

M. Claude SAUZAY, 3, rue Marcheron, Vanves (Hauts-de-Seine) ; présenté par MM. Aublant et Férignac ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*

N. BECQUART.

*Le Président de séance,*

J. LASSAIGNE.

#### SEANCE DU JEUDI 2 NOVEMBRE 1972

PRESIDENCE DE M. JEAN SECRET, PRESIDENT

Présents : 29. — Excusés : 4.

*NECROLOGIE.* — Mmes Geneviève Châteauraynaud-Besse et Henri Millet, M. Paul Viala.

*REMERCIEMENTS.* — MM. Henri Loubignac et Paul Masmontet.

*ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.* — 1872-1972, *Centenaire, église, la Roche-Chalals* (Coutras, Marron, 1972), un dépliant ; *Rétrospective Gilbert Privat* (Paris, Conversey), plaquette éditée pour le vernissage d'une exposition qui se tiendra du 9 au 25 novembre à la galerie Yves Jaubert ; ces deux pièces offertes par M. le Président.

*Ville de Périgueux. Trésors du Musée du Périgord* (Périgueux, Fanlac), un dépliant offert par M. Soubeyran.

*L'Amateur d'art*, n° 498, 25 mai 1972, don de M. Soubeyran, qui signale dans cette revue un compte rendu de l'exposition Touchagues au Musée du Périgord et un article de Pierre du Colombier sur Georges de La Tour.

Deux reproductions d'un portrait du conventionnel Jean Allafort ; don de M. Allafort. M. le Président remercie les divers donateurs.

*REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.* — Le n° 54 de *Vieilles maisons françaises*, octobre 1972, donne un compte rendu très flatteur du roman de notre distinguée collègue, Mme Sadouillet-Perrin, ayant pour titre « A la botte rouge », et fait allusion, sous la plume de Mme de Bastard, à l'opération « N'abimons plus le Périgord ».

On note au tome 69 du *Bulletin de la Société préhistorique française* : dans la série « Etudes et travaux », fasc. 1, un mémoire d'Henri Delporte sur l'Aurignacien et le « Bayacien » de la Gravette, gisement qui a produit de très nombreux grattoirs et burins ainsi qu'une industrie à fléchettes originale ; dans les « comptes rendus des séances mensuelles », n° 6, un aperçu par Raoul Daniel du contenu archéologique de la grotte classique des Eyzies, dite grotte Richard

*COMMUNICATIONS.* — M. de Lapeyrouse nous signale, dans la bibliothèque du château de Saint-Marcel, aux environs de Marseille, la présence d'un livre du comte de Forbin, *Voyage dans le Levant en 1817 et 1818* (Paris, 1819). Ce volume porte au dos une étiquette imprimée « Bibliothèque d'Hautefort » et reproduit l'ex-libris du baron de Damas.

M. Secret, répondant à une question posée par le Dr Eybert, explique l'originalité du plan de l'abbaye de Dalon, dont le transept a reçu des chapelles à l'Ouest. Il présente des statuettes provenant de l'église d'Aurillac-Périgord et un beau Christ en ivoire conservé au presbytère de Montignac : cette pièce a une histoire curieuse qui mérite d'être relatée. Donnée par Mme Elisabeth à son médecin, l'œuvre d'art passa à l'église de Nadallac puis fut vendue au curé de Montignac ; le successeur de ce dernier, pendant l'occupation, cacha le Christ sous un tas de pierres après l'avoir enfermé dans une boîte de jambon et le récupéra en excellent état au moment de la Libération.

Notre Président s'est rendu au Thot, à Thonac, et en a rapporté une impression favorable : l'architecture de l'établissement est discrète et la présentation qu'on y fait de la préhistoire lui a semblé judicieuse.

M. Secret signale l'intérêt architectural de la maison sise n° 7, rue Limogeanne à Périgueux : elle conserve de belles caves voûtées en berceau avec des arcs doubleaux, un escalier en vis, deux cheminées en pierre du XVII<sup>e</sup> siècle et une imposte en fer forgé du XVIII<sup>e</sup> ; la cour possède encore une galerie posée sur des colonnes à chapiteaux.

Toujours à Périgueux, M. Secret est allé visiter ce qui reste de l'ancien hôpital Sainte-Marthe, sous la cathédrale. L'aile Est et la chapelle ont été démolies, seule subsiste actuellement, sans doute pour peu de temps, l'aile Ouest de l'édifice. On sait que d'intéressantes fresques ont pu être sauvées de justesse ; il reste encore de beaux morceaux dans la partie Est, notamment une porte du XIV<sup>e</sup> siècle, une cheminée Renaissance et un escalier en vis. En outre, les corps des fondatrices de Sainte-Marthe sont toujours enterrés sous la chapelle.

M. Becquart a noté dans *Espoirs*, n° 250 de 1972, une mise au point de notre collègue M. Secondat sur les éditions du « Moulin du Frau ». Il a relevé d'autre part dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. CXXX, fasc. 1, un article de M. Pierre Blet, « Le Conseil d'Etat et les protestants de 1680 à 1685 » : ce travail donne la liste des temples qui furent démolis en 1682-1683 dans les deux diocèses de Périgueux et Sarlat, d'après un document des Archives vaticanes.

M. Jean Pichardie nous a fait parvenir un volumineux dossier qui donne le détail des dernières fouilles effectuées dans le site gallo-romain de Petit-Bersac. Une vaste nécropole de 400 m de long et de 40 m de large a été dégagée, elle contenait côte à côte des tombes à incinération du type « en nid de poule », des tombes à inhumation moins nombreuses, des puits funéraires et des fosses cinéraires ; 41 tombes ont été fouillées, qui ont révélé un abondant mobilier. M. Pichardie a découvert également un enclos funéraire où ont été trouvés des tessons en sigillée paléochrétienne et a

exhumé, dans le jardin Valade, les vestiges de ce qui fut sans doute un important bâtiment public très richement décoré. Notre collègue doit être vivement félicité pour le remarquable travail qu'il a accompli, il faut souhaiter qu'un jour prochain nous puissions publier la synthèse de ces fouilles.

Le Secrétaire général a rédigé la table méthodique des planches et illustrations de notre *Bulletin* de 1907 à 1971, ce travail sera prochainement publié sous forme de numéro spécial.

M. Secret fait circuler deux médailles qu'il vient d'acquérir : l'une relative à Bernard Palissy, l'autre au Professeur Dujarric de la Rivière.

M. Jouanel possède un « Propre » du diocèse de Sarlat, en latin, édité à Sarlat par Coulombet en 1699 sous l'autorité de Mgr de Beauvau. Ce volume n'est pas cité dans la *Bibliographie générale du Périgord*, qui mentionne un autre « Proprium » sorti en 1700 des presses de Coulombet.

M. Michel Soubeyran signale deux articles qui attribuent le « Christ aux outrages » de Chancelade, non plus à Georges de La Tour mais à Truphème Bigot, alias Trufamondi, peintre aixois du XVII<sup>e</sup> siècle qui fut élève du flamand Finsonius, lui-même fortement influencé par le Caravage. Ces textes font état des travaux d'un spécialiste, Benedict Nicolson, ils ont été publiés par Pierre du Colombier dans *L'Amateur d'art* (voir aux « Entrées ») et par Pierre Rosemberg et Jacques Thuillier dans la *Revue du Louvre et des musées de France*, 1972, n° 2.

M. Soubeyran annonce d'autre part que le Musée du Périgord vient d'acquérir le mobilier du cimetière mérovingien de Paussac-et-Saint-Vivien, étudié dans notre *Bulletin* par M. Watelin en 1966 (t. XCIII, p. 21).

Enfin Mme Sadouillet-Perrin entretient l'assemblée d'un crime énigmatique qui eut pour conséquence la condamnation à mort du marquis de Ladouze en 1669, en vertu d'un arrêt rendu par le Parlement de Toulouse.

**ADMISSIONS.** — M. le Comte René de COSNAC, château du Pin à Salon-la-Tour (Corrèze) ; présenté par Mme de Bastard et M. l'Amiral de Presle ;

M. Marc BLANCPAIN, 2, boulevard Jean-Mermoz, Neuilly-sur-Seine (Haut-de-Seine) ; présenté par MM. Delteilh et Secret ;

M. et Mme Gérard THIRION, 2, rue du Môle, Genève 1201 (Suisse) ; présentés par Mme Sadouillet-Perrin et M. Saint-Martin ;

M. et Mme Alain SERRIÈRE, 82, rue de la Pompe, 75016 - Paris ; présentés par M. Becquart et Mme Sadouillet-Perrin ;

Mme Pierre TRIOMPHE, 38, rue de la Félicité, Paris-XVII<sup>e</sup> ; présentée par MM. Lavaysse et Parrot-Lagarenne ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*

N. BECQUART.

*Le Président,*

J. SECRET.

---

SEANCE DU JEUDI 7 DECEMBRE 1972

PRESIDENCE DE M. JEAN SECRET, PRESIDENT

Présents : 33. — Excusés : 5.

**NECROLOGIE.** — M. Pierre Fougerousse.

**FELICITATIONS.** — M. Jean-Louis Galet, prix de la littérature régionaliste décerné par la Société des gens de lettres pour son ouvrage « Grélety, dernier Croquant ».

REMERCIEMENTS. — M. Marc Blancpain.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Photographie de la statue « La matière et l'esprit », œuvre de notre distingué collègue M. Halbout du Tanney, qui vient d'être mise en place au Lycée Laure-Gatet à Périgueux ; découpée par M. le Président dans un numéro récent de *Périgord actualités - Moun País*.

Robert Cruège, *Les anciennes faïenceries du Périgord*, article publié dans un n° spécial de « Vacances magazine », n° 7, 1972, et offert par l'auteur.

Christian Bonnet, Marie-France Cabanne et Robert Darrigrand, *Le livre aquitain d'expression occitane* (Bordeaux, Centre régional d'études occitanes, 1972), catalogue d'exposition offert par Mme Robin, qui joint à son envoi un supplément ronéoté de documents périgourdiens. Cette intéressante exposition a eu lieu au Musée du Périgord du 25 novembre au 7 décembre 1972.

*Mieux qu'un cadeau, un livre*, plaquette-catalogue des Editions Pierre Fanlac ; don de M. Secret.

Jean Goumet, *Autour du château d'Hautefort (1789-1890)* (Périgueux, Editions périgourdines, 1972), ouvrage préfacé par notre Président ; hommage de l'auteur.

Jean-Noël Biraben, *A southern French village : the inhabitants of Montplaisant in 1644*, extrait de « House-hold and family in past time... » (Cambridge, University Printing House, s.d.), traduction d'un article en français signalé dans notre *Bulletin* de 1971, p. 268 ; offert par l'auteur.

Le même, *Le recensement de la châtellenie de Belvès en 1351*, extrait des « Annales de démographie historique », 1971 (documents) ; également offert par l'auteur, qui démontre fort judicieusement le triple intérêt linguistique, historique et démographique de ce recensement dont l'original se trouve aux Archives de la Gironde.

Photocopie d'un extrait d'article d'Hélène Adhémar, *La Tour et les couvents lorrains* (« Gazette des Beaux-Arts », t. LXXX, 1972) ; don de M. Jean-Claude Lasserre. Ce passage évoque les relations entre l'abbaye de Chancelade et la Lorraine à propos du « Christ aux outrages » que certains spécialistes viennent de rayer des œuvres de Georges de La Tour.

Armand Yon, *Marie Chapdelaine en son temps* (extr. du « Cahier des Dix », n° 36, 1971) ; hommage de l'auteur.

Compte rendu par Marc Alyn d'un livre récent de Robert Lafont et Christian Anatole, *Nouvelle histoire de la littérature occitane* (Paris, Presses universitaires de France) ; photocopie offerte par M. Hubert Freyssingéas.

M. le Président remercie les divers donateurs.

COMMUNICATIONS. — M. Dieterlen, revenant sur l'œuf pétrifié dont il a été question à la séance d'octobre, s'est renseigné auprès des services du Muséum à Paris. Il apparaît comme certain que cet objet ne peut provenir d'un dinosaure, car les œufs de cet animal disparu n'ont pas plus de 30 cm de hauteur.

M. Robert Boras, à Coulounieix, apporte des précisions sur les stalles de l'ancienne chapelle des Ursulines à Périgueux : elles ont été entreposées vers 1905 dans une salle sous Saint-Front, quelques-unes d'entre elles devant être transférées par la suite à l'Institution Jeanne-d'Arc, boulevard de Vésone.

M. le Président a appris que le château de Montfort, à Vitrac, venait d'être racheté par une société américaine, on ignore encore dans quel but.

M. l'Abbé Armand Yon a pris connaissance, dans la 3<sup>e</sup> livraison de notre *Bulletin* en cours, du travail de M. Valette sur François II de Salignac, qui fut évêque de Sarlat de 1659 à 1688. Il a noté au chapitre VI, où il est question des rapports du prélat avec sa famille, que le sulpicien François de Fénelon a été confondu avec son demi-frère : si François est bien rentré en France en 1674, il n'est pas devenu prêtre au diocèse de Sarlat, comme l'affirme M. Valette, mais s'est retiré dans sa famille maternelle, les Bouchard d'Aubeterre.

M. Louis Le Cam nous a fait parvenir, avec des photographies à l'appui, le compte rendu des fouilles qu'il a effectuées sur le site gallo-romain de Nontronneau. La campagne 1972, souligne notre collègue, a été fructueuse, car elle a permis la découverte de l'alle thermale de la villa et sera utile pour en préciser le plan d'ensemble.

M. Becquart a noté, dans l'inventaire des archives Mackau qui vient d'être publié par les Archives de France, d'intéressants dossiers sur le boulangisme en Dordogne et sur les congrégations de 1880 à 1905. Il faut savoir gré à Mme de Tourtier-Bonazzi, auteur de cet inventaire, de nous révéler ainsi des sources nouvelles qui seront appréciées par les historiens.

M. Secret a lu *Le carillon de Fénelon*, ouvrage de Michelle Maurois (Paris, Flammarion, 1972). Malgré son titre prometteur, ce livre n'apporte absolument rien sur le Périgord. Notre Président a retrouvé d'autre part, dans la bibliothèque de la Société, une très belle généalogie manuscrite de la maison de Calvimont ; il n'en avait pas eu connaissance lorsqu'il préparait son mémoire sur les « Souvenirs » de l'ancien préfet de la Dordogne.

*Périgord actualités - Moun Pais* continue à publier des textes de M. Secret : la suite des « portraits périgourains », une monographie de l'église des Eyzies et une étude sur le graveur Fernand Desmoulin (du n° 596 au n° 600). On remarque dans le même périodique, n° 596 et 597, un mémoire de notre regrettée collègue, Mlle Renée Desbarats, sur Armand Parrot.

Le Secrétaire général présente un mémoire qui lui a été communiqué par Mme Georgette Baert Sanders, *Des noms de lieux en Périgord (esquisse d'étude linguistique)* ; ce travail a été soutenu à l'Université de Detroit (Michigan) en 1971 et a valu à son auteur le titre de « master of arts ». L'étude de Mme Sanders n'est certes pas sans intérêt pour la toponymie, mais elle reste entachée par des erreurs de détail dont M. Becquart donne de nombreux exemples.

M. Deffarges raconte la triste fin du prêtre réfractaire Antoine Lavergne, qui s'était réfugié chez une famille Delord au village de Puy-de-Pont, commune de Neuvic, et qui fut guillotiné à Périgueux avec ses complices le 3 thermidor an II. Cette affaire nous était déjà connue par les *Documents authentiques* du Tribunal criminel, t. II, p. 279, et par le récit qu'en fait l'abbé Brugière dans son *Livre d'or des diocèses de Périgueux et de Sarlat*, p. 146. Notre collègue s'est intéressé tout particulièrement au maire de Neuvic, Louis Deffarges, et a acquis la conviction que ce personnage n'était pas son aïeul en ligne directe.

Enfin Mme Sadouillet-Perrin donne lecture d'une lettre savoureuse qu'elle a retrouvée dans des archives privées. Cette missive, datée du 12 prairial an X, fut adressée par un nommé Redon au citoyen Marqueyssac des Milandes ; elle sera publiée *in-extenso* dans notre *Bulletin*.

**ADMISSION.** — M. Dominique de CHANTÉRAC, 17, rue du roi Albert, Nantes ; présenté par MM. Alain de Chantérac et Jean Secret ;

est élu membre titulaire de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*

N. BECQUART.

*Le Président,*

J. SECRET.

# LE PEINTRE

## Jacques-Emile LAFON (1817-1886)

---

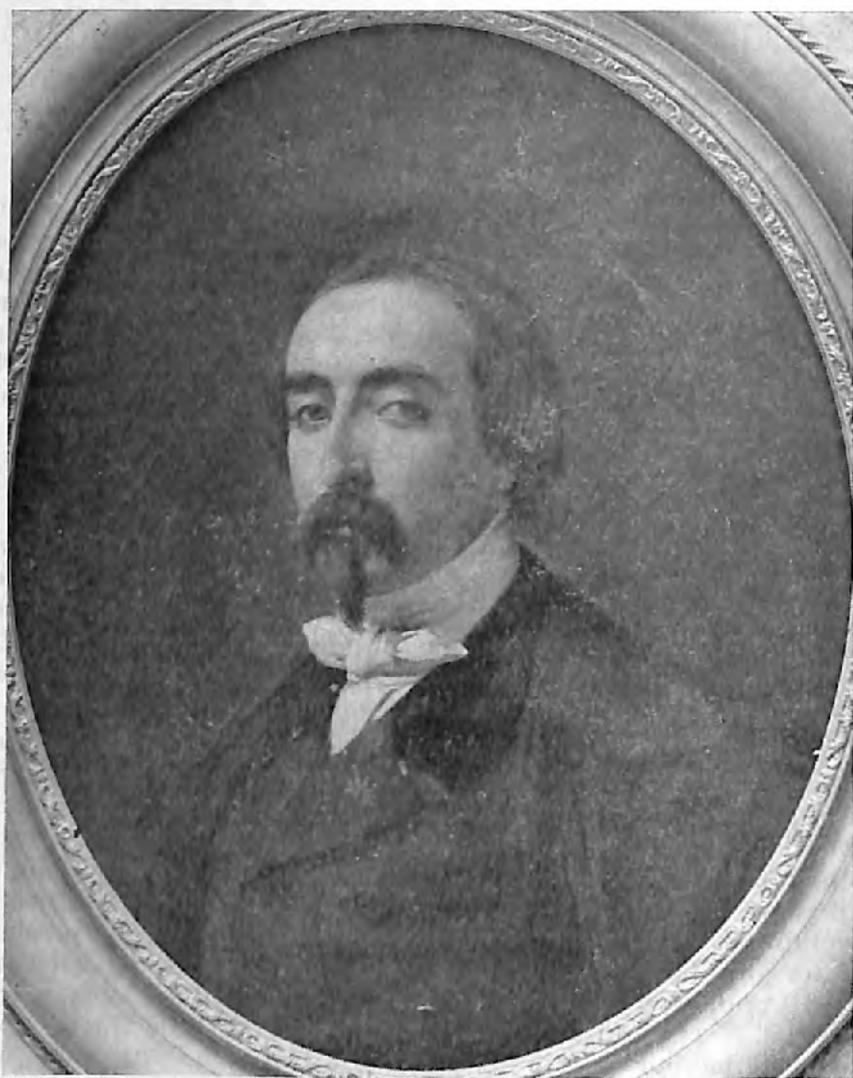
L'étude qui va suivre ne prétend pas épuiser la question. Cette monographie de Jacques-Emile Lafon, sommaire et incomplète par défaut d'une documentation suffisante concernant un artiste très peu connu, même à Périgueux, pourra être utilement complétée dans l'avenir. Nous formons le vœu que d'autres renseignements, inconnus de nous, fassent découvrir des aspects nouveaux de sa carrière et permettent de contrôler certaines hypothèses, de les corriger ou de les confirmer.

### I. — BIOGRAPHIE

Né à Périgueux, le 27 janvier 1817, J.-E. Lafon avait quatre frères dont nous savons peu de choses : Charles fut horloger à Périgueux ; Georges, ordonné prêtre en 1843 et Xavier, moines bénédictins ; Titus, le cadet, mourut en 1842. Le peintre avait encore une sœur qui épousa Paul Durand-Ruel, fondateur de la célèbre galerie parisienne.

Jacques-Emile fit, au lycée de Périgueux, des études sans gloire, sauf en dessin pour lequel il se montra fort doué. Sa famille le destinait au barreau, à la médecine ou à la fonction publique, ambitions normales dans un milieu bourgeois à cette époque. Mais il voulait être artiste et, non sans surmonter quelque résistance, il y parvint. En 1833, âgé de 16 ans, il s'établit à Paris et entra à l'atelier de Gros où il resta pendant deux ans, jusqu'au suicide de son maître. Il revenait en Périgord pour les vacances et c'est là qu'au milieu d'un cercle d'amis il rencontra Louis Veuillot, son aîné de quatre ans, alors rédacteur au « Mémorial de la Dordogne ». Leur amitié profonde ne devait jamais se démentir. Veuillot, en toutes circonstances, parla avec infiniment de tendresse d'Emile, qu'il qualifia dans *Rome et Lorette* de « doux frère de mon cœur ».

Par lui, nous sommes assez bien renseignés sur la personnalité de J.-E. Lafon, « bon, sage, tranquille et naïf » (lettre du 6-11-1841). Plus tard, Veuillot vante « sa tendre amitié, sa



J.-E. LAFON, Autoportrait  
(Musée du Périgord, B. 1693)

complaisance, son affection » (lettre du 11-12-1850), déclare qu'il a « beaucoup de talent, beaucoup de foi et point d'ouvrage » (lettre du 19-6-1851). Il le dit encore « brave garçon » (lettre de fin février 1858). Une lettre importante, adressée le 29 mars 1864 à Mgr Roess, évêque de Strasbourg, complète assez bien ce portrait. Veillot y écrit, en effet, qu'il obtint la commande de la chapelle Saint-Ignace-de-Loyola, à Saint-Sulpice, par l'entremise d'une grande dame frivole (peut-être la comtesse de Moutsaubin à qui Veillot avait écrit le 27 mai 1853 pour lui recommander son ami) dont il ne sut pas garder le mécénat. Il devait donc manquer de sens des affaires. Dans la même lettre, Veillot précise que Lafon est « un homme qui végète et que Dieu a pourtant fait pour vivre », ce qui n'est pas tellement flatteur. Mais il rectifie en ajoutant qu'il est « peintre de grand talent mais fort catholique, ce qui ne le met guère en faveur ». On cerne donc assez bien l'homme avant d'analyser l'artiste: d'une intelligence moyenne, quelque peu bohème, bon, sensible, appréciant les hommages (il tira grande fierté des décorations qu'il obtint: Légion d'Honneur en 1859, Ordre de Saint-Grégoire en 1869), d'une rare fidélité dans ses affections, bon époux et bon père, sociable, aimant à recevoir ses amis choisis dans les milieux catholiques (Barbey d'Aurevilly, de nombreux membres du clergé) et artistiques traditionnels (Auguste Couder, peintre d'histoire et de religion). Il était aussi extrêmement pieux et songea un moment à se faire prêtre. Mais il ne savait pas se mettre en valeur et se montra très influençable. Enfin, il était peu perspicace.

En 1835, Lafon entra dans l'atelier de Paul Delaroche, qui eut une profonde influence sur lui et l'initia à une peinture académique, au style parfaitement correct mais froid. En 1837, il concourut pour le Prix de Rome, échoua et n'insista pas. Un an plus tard, il quitta Delaroche qui, cependant, lui offrait de participer à l'exécution de *l'Hémicycle des Beaux-Arts*. Peut-être jugea-t-il le sujet trop frivole, au moment où Louis Veillot entreprenait de le convertir au christianisme. Il n'a pourtant pas encore renoncé à la peinture profane car c'est en 1838 qu'il peignit, pour le Foyer du Théâtre de Périgueux, 12 tableaux profanes aujourd'hui perdus, sur lesquels nous reviendrons. Il n'y renonça d'ailleurs jamais tout à fait.

A partir de 1840, il se consacra presque exclusivement à la peinture religieuse et il obtint une médaille d'or au Salon de 1841 où il exposait *La Communion de la Vierge et Saint Pierre marchant sur les eaux*. En mai 1841, il épousa Marie-

Antoinette Choiselat-Gallien, issue d'une vieille famille de la bourgeoisie parisienne, modeste et très pieuse. Il en eut quatre fils (André, né en 1842; Paul en 1848 et Stanislas en 1856, tous deux futurs moines bénédictins; François en 1849, qui fut peintre lui aussi) et une fille qui épousa en 1869, un zouave pontifical, Théophile Ory.

Désormais, il expose régulièrement au Salon: *Saint-Pierre-de-Vérone, Glorification de la Sainte-Famille, Le Christ embrassant la croix*. En 1848, il peignit une œuvre importante: *Mgr Affre, archevêque de Paris, blessé mortellement sur les barricades*. Ce tableau ayant été fort remarqué au Salon de 1849, l'Etat lui commanda les peintures de la chapelle de la Vierge dans l'église de Brantôme (le compte rendu de Bathylle nous apprend que l'humidité les avait détruites avant 1886), et la Ville de Paris lui confia des travaux dans plusieurs églises: les Blancs-Manteaux, Sainte-Elisabeth, Notre-Dame-de-Clignancourt, Saint-Merri. Entre 1854 et 1859, il exécuta plusieurs épisodes de la vie de saint François-Xavier pour la chapelle du même nom à l'église de Saint-Sulpice. Cela lui valut la croix de chevalier de la Légion d'Honneur, le 15 août 1859. Pendant toute cette période, il voyagea beaucoup, sans d'ailleurs y prendre plaisir: Tours, Genève, Annecy, Saint-Valéry-en-Caux, Rome, le château de Cheverny, où il fut reçu par le marquis de Vibraye en 1850. Mais il est trop imbu de culture classique pour considérer le paysage comme sujet d'inspiration artistique.

En 1860, il peignit un *Episode des massacres de Syrie*, qui figura au Salon de 1861. L'exclusivisme de sa peinture essentiellement religieuse et délibérément traditionnelle, commençait à lasser. Bien souvent, Vuillot dut intervenir pour lui procurer le travail qui lui faisait défaut. En 1851, il s'adresse à Albéric de Blanche-Raffin pour obtenir la commande des peintures de la cathédrale de Bayonne. En 1853, il se tourne vers la comtesse de Montsaunin, car Lafon se trouve démuné après la ruine de son beau-père qui vient de mourir. En 1858, Lafon se trouvant à Rome, il le recommande à Mgr Bastide, qui vient d'être nommé chanoine de Sainte-Marie-Majeure. En 1860, il sollicite l'intervention de Jouvin, gendre de Villemessant, pour que le « Figaro » le soutienne. On pourrait encore allonger cette liste qui éclaire les grandes difficultés auxquelles se heurtait Lafon pour obtenir des commandes.

En 1864, il décora le plafond d'un salon du château de Craon, à Haroué, près de Nancy, de figurations des *Cinq sens*

dont les dessins se trouvent au Musée du Louvre. Veillot aurait voulu lui obtenir la succession d'Hippolyte Flandrin pour les peintures de la cathédrale de Strasbourg et, à cet effet, écrivit à Mgr Roess la longue lettre que nous avons précédemment commentée. Malheureusement, l'affaire n'aboutit pas. Nous retrouvons Lafon à Solesmes, en avril 1865, avec son fils François qui, âgé de 16 ans, commence à peindre lui aussi. Il y exécuta différents portraits de moines et notamment celui du Père Abbé, *Dom Gueranger*. Il semble qu'à ce moment, Lafon traverse une crise de découragement: « Tu es probablement, comme moi, de ces générations sacrifiées qui travaillent obscurément et péniblement contre l'empire affermi du mal... » et ailleurs: « Je tiens toujours qu'il vaut mieux faire du chrétien et mourir à l'hôpital que de faire autre chose, même sans crime, et entrer au Sénat », lui écrit Veillot pour l'inciter à persévérer.

En décembre 1867, à Rome, Lafon entreprit une grande composition historique : *La bataille de Mentana*. Le prince Torlonia avait mis à sa disposition le palais de Borgo et c'est là que le pape Pie IX viendra, en personne, examiner l'œuvre achevée, le 13 juillet 1868. Cette consécration éclatante cache, en fait, un grave échec, une faute même, plus psychologique peut-être qu'artistique. En effet, pratiquant son habituelle politique de bascule, le gouvernement de Napoléon III avait, par l'envoi d'un contingent français aux ordres du général Lamoricière, permis aux soldats pontificaux de gagner cette bataille sur les Garibaldiens et, ainsi, sauvé le pouvoir temporel du pape. Mais, afin de ménager la susceptibilité italienne, il ne souhaitait pas donner de retentissement à l'affaire. Le tableau de Lafon, présenté à Rome puis à Paris, à grand renfort de publicité organisée par la presse ultramontaine, l'« Univers » en tête, dut paraître fort inopportun. Le Secrétaire d'Etat du Pape, le cardinal Antonelli, ne s'y trompa pas et retarda autant qu'il put, au grand dépit du peintre, la remise officielle de la croix de chevalier de Saint-Grégoire. A Paris, le tableau fut fraîchement accueilli et Veillot eut le plus grand mal à le faire acheter en 1869, par une souscription des catholiques français pour être offert au Pape. Plusieurs de ses lettres (5 mai, 20 et 30 juillet, 14 septembre 1868) en témoignent. Pie IX fit placer la grande toile au Quirinal puis, après l'occupation de Rome par les Piémontais, en 1870, au Vatican. Quant à Lafon, il semble bien qu'il ait perdu dans l'affaire ses derniers appuis officiels et que son discrédit s'accrut. En



Louis VEUILLOT. Lithographie d'Arents  
d'après un portrait de J.-E. Lafon

1868, il avait exposé son *Louis XVII à la Tour du Temple* au Salon où il fut fort critiqué. Dans le même temps, son fils François échouait au Prix de Rome et la santé d'André soulevait des inquiétudes.

Finalement, en 1872, assez déprimé, J.-E. Lafon quitta Paris et accepta la direction du musée et de l'École des Beaux-Arts de Tours. « L'âge vient et je prends ma retraite », dit-il, désabusé, à Eugène et Louis Veillot. La sérénité monastique de Solesmes l'attirait et il s'y fit construire une maison que Veillot déclara « bien située et cocasement bâtie ». Il fait alors, pour payer ses fréquents séjours à l'abbaye, de nombreux portraits de moines, et comme François en faisait autant il n'est pas toujours aisé de départager les œuvres du père et du fils. Malheureusement, les difficultés ne cessèrent pas à Tours, dont la municipalité radicale voyait d'un mauvais œil ce fonctionnaire trop ouvertement clérical. Des dissensions naquirent et s'envenimèrent. Elles aboutirent, en 1876, à un conflit ouvert : révoqué, Lafon intenta un procès à la municipalité pour non-respect de ses engagements financiers. Entre temps, en 1873, il avait décidé Veillot à acheter une propriété à Solesmes, qu'il agrémenta de ses œuvres. A Tours encore, il obtint un certain succès comme portraitiste de la « bonne société ».

Après sa révocation, il revint à Paris, avec satisfaction semble-t-il, car la vie provinciale lui pesait et il se remit à peindre des portraits. Mais sa santé devenait mauvaise et il passa quelques mois à Arcachon en compagnie de son vieil ami, Louis Veillot. En outre, de graves soucis familiaux l'assaillirent. En effet, la santé de son fils Paul devenait si mauvaise qu'on l'envoya à Marseille puis en Algérie, de 1880 à 1882, pour y trouver un climat qui lui convienne. Son autre fils, Stanislas, sera interné pour folie à Blois, en 1882 et se rétablira mal avant de sombrer de nouveau en 1905. Tout cela ajouté à ses difficultés financières, sa peinture n'ayant plus aucun succès, à la crainte d'altérer la santé de sa femme et au chagrin que lui causa la mort de Louis Veillot, en 1883, le minait. Sa main se mit à trembler et il ne peignit presque plus. Il avait tenté de se rétablir en Algérie auprès de son fils Paul, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, mais en vain. Il mourut à Paris, en mars 1886.

## II. — PLACE DANS LA PEINTURE DU XIX<sup>e</sup> SIECLE

Lorsque J.-E. Lafon débute dans la peinture, la lutte atteint son paroxysme entre les Classiques conduits par Ingres, l'au-

teur du *Martyre de Saint-Symphorien* et du *Portrait de M<sup>me</sup> de Senonnes*, et les Romantiques menés par Delacroix, en pleine gloire après *Les massacres de Scio*, *La mort de Sardapale* et *La liberté sur les barricades*.

Puis, Corot donne ses lettres de noblesse au paysage naturel mis à la mode par Constable et Bonnington au Salon de 1824, Théodore Rousseau, Daubigny et l'école de Barbizon le rendent populaire.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, suivant l'exemple donné par Goya, Courbet lance le réalisme à caractère socialisant et orgueilleux, parfois vulgaire mais toujours plein de force. Daumier pratique un style analogue, avec cependant plus de chaleur humaine et Millet également, dans un genre rustique.

Entre 1856 et 1863, une évolution très importante va orienter la peinture dans de nouvelles directions. Les Romantiques, les peintres anglais et ceux de Barbizon avaient proposé une vision nouvelle de la nature. Fuyant les ateliers plus ou moins obscurs, générateurs de « vieilles toiles noires, enfumées et crasseuses » honnies par Constable, qui ajoutait que « les peintres académiques... ne connaissent pas plus la nature que les chevaux de fiacre les pâturages », les artistes prennent peu à peu l'habitude d'aller travailler en plein air et la lumière solaire, réalité vivante, éclaire leur palette. En 1856, Courbet peint *Les demoiselles des bords de la Seine* aux couleurs somptueuses et chatoyantes. Sept ans plus tard, Manet expose son *Déjeuner sur l'herbe*, qui fait scandale au Salon des Refusés. Jongkind, Boudin reflètent la lumière douce et tamisée des plages du Nord et de la Normandie. Monet, enfin, lance l'Impressionnisme, officiellement, si l'on peut dire, en 1873 et toute une génération d'artistes le suit, parmi lesquels Renoir, Pissaro, Sisley, qui ont dominé toute la fin du siècle. La peinture japonaise au réalisme plein de grâce et, parfois, sans pitié, inspire Degas et, déjà, Cézanne, par son dessin aux lignes dures, solides et presque géométriques, annonce les temps futurs.

Voici donc, en ses grandes lignes, ce que fut la prodigieuse aventure de la peinture qui, en moins d'un siècle, passe du classicisme sourcilieux de David au jaillissement parfois désordonné mais plein de sève de l'art de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans ce contexte, il nous faut bien constater que la place de J.-E. Lafon, comme d'ailleurs celle d'un certain nombre de ses confrères, fut celle d'un attardé dont le décalage ne fera que s'accroître puisque, ayant trouvé sa voie aux alentours de 1840, il ne sut ni ne voulut la quitter.

Ses débuts étaient pourtant pleins de promesses. Son vigoureux *Torse de luttteur*, conservé au Musée du Périgord, est plein du romantisme tempéré des *Pestiférés de Jaffa*, de Gros, dans l'atelier duquel il fut exécuté. Pour un jeune homme de seize ans, c'était un bon départ et on peut se demander ce qui serait advenu si, au lieu de subir l'influence du médiocre Delacroix, J.-E. Lafon s'était formé à l'ombre d'un Delacroix. Ce ne fut pas le cas et il devint et resta un peintre académique, trop respectueux de la tradition pour accepter les audaces de son temps. Ajoutons que Veillot ne cessa de l'entretenir, avec la vigueur qu'on lui connaît, dans cet état d'esprit et, sous ce rapport, la solide amitié des deux hommes et l'intransigeance de leur piété, n'eurent pas d'heureux effets.

Trois parties sont à considérer dans l'œuvre de Lafon. La plus importante fut, bien entendu, la peinture religieuse. Il exécuta, en grand nombre, de vastes compositions. Certaines, froides et pompeuses, telle *Jésus au milieu des Docteurs*, se réfèrent à l'*École d'Athènes* de Raphaël, par l'intermédiaire de l'*Apolhée* d'Homère. Ce style compassé se retrouve dans les *Episodes de la vie de Saint François-Xavier*, à Saint-Sulpice. D'autres, qui se veulent plus animées, comme *Madeleine au tombeau*, ont un caractère mélodramatique fort prisé, d'ailleurs, dans certains milieux de ce temps. C'est le cas, également, des œuvres historico-religieuses : *La mort de Mgr Affre* et *Episode des massacres de Syrie*. Lafon semble avoir voulu y retrouver l'élan et la passion de *La Liberté sur les barricades* et des *Massacres de Scio*. On reconnaît le même mouvement pyramidal et quelque peu grandiloquent. Mais l'éblouissement des couleurs chaudes ne s'y retrouve pas et l'ensemble demeure figé. En outre, *La mort de Mgr Affre* fait pauvre figure à côté du tragique réquisitoire de *La rue Transnonain*.

En règle générale, on constate que, du point de vue technique, la construction est impeccable et bien ordonnée, le dessin parfaitement correct, les couleurs en demi-teintes et clair-obscur qui ont poussé au noir par un abus des bitumes, trop fréquent au XIX<sup>e</sup> siècle. Il y manque surtout le génie créateur et la capacité de conférer la vie à ces œuvres trop classiques.

Les portraits constituent le deuxième volet. Nous les reconnaissons, presque tous pareils, conventionnels et statiques. Aucun d'eux ne reflète, comme ceux de *Monsieur Bertin* ou de *Mademoiselle Rivière*, l'âme et les aspirations d'une société et d'une époque. Ajoutons qu'en plusieurs circonstances, Veillot,



La résurrection d'un mort par saint François-Xavier  
tableau de J.-E. Lafon  
(Eglise Saint-Sulpice de Paris, cliché Bulloz)

dont la sympathie à son égard ne peut être mise en doute, reproche à Lafon un grand manque de ressemblance avec le sujet. Pourtant, le gracieux portrait de *Joseph Durand-Ruel* reflète le charme de la petite enfance avec infiniment de délicatesse et de poésie qu'on eut aimé trouver plus souvent. De même, le portrait de *Dom Charles Couturier*, abbé de Solesmes de 1875 à 1890, ne manque pas de chaleur ni de simplicité monastique.

Restent les scènes de genre auxquelles, sans aucun doute, Lafon attachait le moins d'importance. Peut-être est-ce pour cela qu'elles semblent constituer le meilleur de sa production. Ne se sentant pas tenu au profond respect que lui inspiraient les graves sujets religieux, il se permit de lâcher la bride à son imagination, sans excès d'ailleurs. Ainsi, dans la *Graziella* du Musée de Rouen, passe un souffle romantique qui fait songer aux orientales de Delacroix et, plus encore, de Fromentin. La *Scène de conscription au 1<sup>er</sup> Empire*, du Musée du Périgord, n'est pas dénuée d'humour et nous rappelle qu'avant de s'orienter vers la peinture religieuse, Lafon pratiqua la caricature jusque dans l'atelier de l'austère Delaroche.

En propos de J.-E. Lafon, nous lisons dans l'article nécrologique que lui consacra « L'Univers » du 22 mars 1886 : « Le plus souvent, ceux qui passent ainsi de la vie du monde, surtout d'un monde mêlé comme celui des artistes, à la vie chrétienne, ont de grandes luttes d'esprit à soutenir. La joie et l'inquiétude se partagent leur âme... Emile Lafon ne connut pas cette épreuve ». Il ne la connut pas davantage dans sa carrière artistique et c'est dommage. Homme simple, droit et bon, il ne semble pas avoir été tourmenté par le doute, comme tant d'autres, et il resta irréductiblement fidèle à l'art académique comme il le fut, ce qui l'honore, à ses convictions et à ses affections. Ses admirateurs ont pu écrire qu'il fut l'un des derniers peintres d'inspiration vraiment chrétienne. En fait, il faut attendre Maurice Denis et plus encore Georges Rouault pour assister à un véritable renouvellement de l'art sacré.

### III. — CATALOGUE DES TABLEAUX PEINTS PAR J.-E. LAFON

#### *Première période (atelier de Gros), 1833-1835*

##### 1) *Torse de lutteur* (étude d'atelier).

Musée du Périgord (B. 385 et catalogue de Galy, 1887, n° 73). Don de Charles Lafon, frère de l'artiste. H. 0,81, L. 0,65. Huile sur toile. Bon état.

- 2) *La famille de l'artiste* (une des premières œuvres).  
Propriété de M. Michard-Ardillier, à Champagnac-de-Belair. Le peintre présentant un tableau à sa grand-mère, en présence de ses frères. Huile sur toile. Bon état.
- 3) *Le festin ridicule de Boileau* (1834).  
Exposé au Salon de Paris en 1834 (Lafon y participa pour la première fois). Salon périgourdin de 1886, n° 361. Il était alors la propriété de M<sup>me</sup> veuve Lafon.

*Deuxième période (atelier de Delaroche), 1835-1840*

- 4) *Premier portrait de Louis Veillot*, à Périgueux (1835).  
Mentionné dans « L'Univers » (22 mars 1886), article nécrologique de J.-E. Lafon.
- 5) *Peintures du Théâtre de Périgueux* (1838).  
4 auteurs: Corneille, Molière, Quinault, Lully; 4 acteurs: Talma, Lekain, M<sup>me</sup> Clairon, M<sup>me</sup> Mars; 4 allégories: la Tragédie, la Comédie, la Musique, la Danse. Ces peintures avaient été disposées dans le foyer du théâtre, œuvre de l'architecte Catoire, ouvert en 1838. Un commentaire très complet en avait été donné dans le « Mémorial de la Dordogne » du 22 septembre 1838, rapporté par Géraud Lavergne (*B.S.H.A.P.*, t. LXXXV, 1958, p. 109 et 110). Disparues depuis 1957.

*Troisième période. Fixation des tendances, 1840-1848*

- 6) *Illustration d'« Agnès de Laurens »* (1841).  
Il s'agit d'un exemplaire de cet ouvrage de Louis Veillot, destiné à la Supérieure du Couvent des Oiseaux, à Paris, où Lafon enseignait le dessin. Quelques artistes, amis de Veillot, ont contribué à cette illustration (lettre de Louis à Eugène Veillot, fin septembre 1841).
- 7) *Saint Pierre marchant sur les eaux* (1841).  
Musée du Périgord (B. 1347). Exposé au Salon de Paris en 1841, il valut, avec le suivant, une médaille d'or de 3<sup>e</sup> classe à l'artiste. Acquis par l'Etat, il fut déposé à la cathédrale Saint-Front puis, en 1910, en vertu de la loi de séparation, au Musée du Périgord. Huile sur toile. H. 2,80, L. 2,15. Très endommagé.
- 8) *La communion de la Vierge* (1841).  
Exposé au Salon de Paris en 1841. Il fut placé au Grand Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.
- 9) *Portrait de l'abbé Morisseau* (1842).  
Ami commun de Veillot et de Lafon, qui a exécuté son

portrait à Tours (lettre de Louis Veillot à l'abbé Morisseau, 28-9-1842).

- 10) *Portrait du Général Bugeaud* (1840-1843).  
Musée de l'Armée, à Paris. Don de M. et M<sup>me</sup> Feray-Bugeaud, petits-enfants du maréchal, en 1902.  
Huile sur toile, H. 2,30, L. 1,40, encadré. Figuré en pied, en grande tenue de général de division avec insignes de grand officier de la Légion d'Honneur. Ce portrait dut être exécuté entre la nomination de Bugeaud au commandement de l'armée d'Algérie et son élévation à la dignité de maréchal de France. Bugeaud fut un ami personnel de Louis Veillot qu'il avait bien connu lorsque ce dernier se trouvait en mission officielle en Algérie en 1841. Il connut aussi Lafon à Périgueux. Bon état.
- 11) *Portrait de Charles Lenient* (1843-1844).  
Musée de Provins. Ce tableau fut commandé par le Conseil municipal de Provins à l'occasion du prix d'honneur remporté par Charles Lenient, alors âgé de 17 ans. Huile sur toile. H. 0,92, L. 0,73. Très endommagé.
- 12) *Graziella* (1844).  
Musée de Rouen (891-6-76). Donation Loutrel en 1891.  
Aquarelle sur papier blanc. Signé et daté à l'encre. H. 0,220, L. 0,140. Bon état.
- 13) *Portrait de Léonce Sauveroché* (autour de 1845).  
Musée du Périgord (B. 394, catalogue de Galy, 1887, n° 317). Copie au pastel, par Marguerite Ferrus, d'un tableau peint à l'huile par Lafon. H. 0,81, L. 0,66. Don de M<sup>me</sup> Ferrus. Bon état. Figuré en tenue officielle de proviseur, avec les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur et les palmes académiques (né à Périgueux en 1803, mort à Paris en 1868).
- 14) *Portrait du D<sup>r</sup> Henri Parrot* (1840-1848).  
Musée du Périgord (B. 1263). Don de M. et M<sup>me</sup> Parrot, enfants du docteur, en 1907. Dessin à la mine de plomb rehaussé de blanc. Signé. H. 0,28, L. 0,23. Bon état.
- 15) *Glorification de la Sainte-Famille* (1847).  
Exposé au Salon de Paris en 1847. Acquis pour la cathédrale de Shangaï, en Chine.
- 16) *Saint-Pierre-de-Vérone* (1848).  
Exposé au Salon de Paris en 1848.
- 17) *Christ embrassant la croix* (1842-1848).  
Esquisse dessinée, au Salon périgourdin de 1886 (n° 390).



Portrait de Joseph DURAND-RUEL par J.-E. Lafon  
(Collection Durand-Ruel)

- 18) *Portraits des deux filles de Louis Veillot*, Marie et Agnès (1848).  
Mention dans une lettre de Louis Veillot à Lafon, datée du 7-9-1848.

*Quatrième période. Succès relatif, 1848-1860.*

- 19) *Mort de Mgr Affre sur les barricades de Paris, en 1848* (1848).  
Exposé dans la cathédrale Notre-Dame de Paris. Assez bon état.
- 20) *Denis Auguste Affre, archevêque de Paris, le 25 juin 1848*.  
Musée de Rodez (E. 29), sans indication d'origine. Deuxième version du thème précédent, exposée au Salon de Paris en 1849. Huile sur toile. L. 2,66, H. 1,92. Signalé dans le dictionnaire de Bellier-Auvray. Au Musée de Rodez est exposée une toile de Rigo sur le même sujet (1850).
- 21) *Portrait d'un archéologue* (1849).  
Lettre de Louis à Eugène Veillot (août 1849) : Lafon vient d'arriver à Saint-Valéry-en-Caux et a entrepris ce portrait de Loulou (?), ami de Veillot.
- 22) *Chemin de croix de la cathédrale de Périgueux* (1851).  
14 tableaux. Les fonds dorés et le style un peu naïf ont dû être imités des primitifs italiens de l'école de Giotto, en beaucoup plus sec malheureusement. On peut supposer que cette suite fut exécutée en 1851, car le chemin de croix fut installé le 23 janvier 1852 (renseignement fourni par Mgr Briquet).
- 23) *Portrait de Louis Veillot* (1854).  
Il en a été tiré une héliogravure qu'on trouve dans l'ouvrage « Louis Veillot », par Eugène Veillot (Paris, 6<sup>e</sup> éd., t. 2).
- 24) *Autoportrait* (1855).  
Musée du Périgord (B. 1693). Legs de M. Ch. Cotinaud en 1917. Huile sur toile. H. 0,72, L. 0,57. Bon état. Signé et daté. A noter que Lafon y porte l'insigne de chevalier de la Légion d'Honneur qu'il n'obtint qu'en 1859 et qui fut donc rajouté à posteriori.
- 25) *Scène des inondations de la Loire* (1856).
- 26) *Décoration de la chapelle Saint-François-Xavier*, à l'église Saint-Sulpice de Paris (1859).  
Une lettre de Veillot à Jouvin, rédacteur au « Figaro »

(fin juin 1860), nous apprend que ces compositions ont demandé quatre ans de travail à Lafon.

Les dessins préparatoires sont au Musée du Périgord :

a) B. 327 bis. Etudes pour la voûte de la chapelle : 5 dessins au crayon noir et à l'estompe rehaussé de blanc. 1 ovale (0,94 × 0,775) et 4 triangulaires pour écoinçons (H. 0,335, L. 0,46).

b) B. 328 bis. Etudes pour les murs de la chapelle : 2 dessins au crayon noir et à l'estompe rehaussé de blanc, quadrangulaires et cintrés dans le haut (H. 1,19, L. 0,78). Divers épisodes de la vie du saint et allégories des peuples évangélisés par lui. Don de l'auteur en 1859. Catalogue de Galy, 1887, n<sup>os</sup> 70, 71, 72. Exposés au Salon des Beaux-Arts de Périgueux en 1864 (n<sup>o</sup> 182).

- 27) *Ouvrage illustré de la vie de saint Vincent-de-Paul : Sœur Rosalie sauvant un officier des mobiles en 1848 et Saint-Vincent-de-Paul et Richelieu.*

Période présumée mais probable en raison de l'actualité — 2 dessins exposés au Salon périgourdin de 1886 (n<sup>os</sup> 379 et 380).

- 28) *Chapelle de la Vierge dans l'église de l'abbaye de Brantôme.*

Les peintures qui l'ornaient se trouvaient détruites par l'humidité en 1886 (note de Bathylle, « Les Salons périgourdins », p. 109).

- 29) *Le mariage de la Vierge.*

Pour l'église des Blancs-Manteaux, à Paris.

- 30) *Jésus au milieu des Docteurs.*

Pour l'église Sainte-Elisabeth, à Paris.

Une 2<sup>e</sup> version du même thème était initialement placée à Provins, elle y est inconnue aujourd'hui.

- 31) *Portrait de Jules Michelin*, historien provinois.

Musée de Provins. Don de Mme Michelin en 1893. Huile sur bois. Datation conjecturale puisque Lafon avait déjà travaillé à Provins en 1843 ou 1844. Serait-ce l'archéologue peint à Saint-Valéry-en-Caux, en 1849 (n<sup>o</sup> 21 de notre liste) ?

- 32) *Chapelle des Lazaristes*, à Tours.

Veillot mentionne cet ouvrage, à côté de la chapelle de Saint-François-Xavier, dans une lettre adressée le 29/3/1864, à Mgr Roess, évêque de Strasbourg.

5<sup>e</sup> période. *Le déclin, 1860-1868.*

- 33) *Episode des massacres de Syrie en 1860* (1861).

Musée du Périgord (B. 868). Don par Mme Vve Lafon en 1901. Il avait été donné par l'artiste aux Bénédictins de Solesmes qui, lors de leur expulsion de France, le restituèrent à sa veuve. Huile sur toile. H. 2,62, L. 4,65. Signé et daté. Exposé au Salon des Beaux-Arts de Périgueux en 1864 (n° 175). Etude dessinée, *Tête de Druse*, au Salon périgourdin de 1886 (n° 382). Très endommagé.

- 34) *Portraits de François II et Marie-Sophie*, roi et reine des Deux-Siciles (1861).  
Huile sur toile. Peint à Rome où les souverains se trouvaient en exil. Photographie dans « Miroir de l'Histoire », n° 256, avril 1971, p. 52.
- 35) *Portrait de Louis Veuillot* (1861-1864).  
Exposé au Salon des Beaux-Arts de Périgueux en 1864 (n° 177).
- 36) *Portrait de M. Gauthier de Claubry*, membre de l'Académie impériale de médecine de Paris (1861-1864).  
Exposé au Salon des Beaux-Arts de Périgueux en 1864 (n° 178).
- 37) *Portrait de M. Michelle*, ancien directeur de l'Ecole normale de Paris (1861-1864).  
Exposé au Salon des Beaux-Arts de Périgueux en 1864 (n° 179).
- 38) *Portrait d'enfant* (1861-1864).  
Exposé au Salon des Beaux-Arts de Périgueux en 1864 (n° 180).
- 39) *Portrait de Mme Charles Lafon* (1861-1864).  
Exposé au Salon des Beaux-Arts de Périgueux en 1864 (n° 181).
- 40) *Les cinq sens* (1862-1864).  
Tableaux peints au plafond d'un salon du premier étage du château de Craon, à Haroué (Meurthe-et-Moselle), appartenant au prince de Beauvau-Craon. Bon état.  
5 dessins préparatoires, à la sanguine, de ces tableaux, sont au Cabinet des Dessins du Musée du Louvre :
- |         |                     |                      |
|---------|---------------------|----------------------|
| M.1.910 | — <i>L'Odorat</i>   | — H. 0,52 — L. 0,264 |
| M.1.911 | — <i>L'Ouïe</i>     | — H. 0,52 — L. 0,265 |
| M.1.912 | — <i>La Vue</i>     | — H. 0,52 — L. 0,263 |
| M.1.913 | — <i>Le Toucher</i> | — H. 0,52 — L. 0,262 |
| M.1.914 | — <i>Le Goût</i>    | — H. 0,52 — L. 0,263 |
- Exposés au Salon des Beaux-Arts de Périgueux en 1864 (n° 183), ils furent ensuite acquis par l'Etat.

- 41) *Scène de conscription au 1<sup>er</sup> Empire* (vers 1864).  
Musée du Périgord (B. 1694). Legs de M. Charles Cotinaud, neveu de Lafon, en 1917. Dans son codicille du 3 novembre 1907, Cotinaud précise que J.-E. Lafon, « sous les traits du lancier, secrétaire du Conseil, enregistre sans rire, la taille et la stature d'un François (François Lafon), bien connu des familiers de notre musée de peintures ». Ce F. Lafon paraît avoir 14 ou 15 ans, ce qui situe ce tableau vers 1864 (note du marquis de Fayolle). H. 0,56, L. 0,40. Huile sur toile. Signé. Bon état.
- 42) *Diplôme de l'exposition régionale de Périgueux en 1864* (1864).  
Musée du Périgord (B. 350, catalogue de Galy, 1887, n° 74). Acquisition suivant la commande de la Ville de Périgueux du 14/5/1864. Dessin à la sanguine sur papier. H. 0,55, L. 1,04 — Bon état. Exposé au Salon des Beaux-Arts de Périgueux en 1864 (n° 185).
- 43) *Saint Jean-de-Dieu* (1864).  
Musée de Béziers. Dépôt de l'Etat en 1886. Huile sur toile. 1,48 × 1,70. Exposé au Salon de Paris en 1865 et acquis par l'Etat.
- 44) 2<sup>e</sup> *version du même thème*.  
Exécutée pour l'hôpital de Périgueux. N'existe plus aujourd'hui. Exposée au Salon des Beaux-Arts de Périgueux en 1864 (n° 176).
- 45) *Autoportrait* (1865).  
Dans une lettre datée du 10/4/1865, adressée de Solesmes où il se trouvait avec Lafon, Veillot parle à sa sœur Elise de ce portrait peint « avec de l'antimoine ».
- 46) *Portrait de Du Lac* (1865), ami de Veillot et son collaborateur à « L'Univers ».  
Veillot parle de ce portrait dans une lettre du 29/4/1865, adressée à Dom Guéranger.
- 47) *Portrait de Dom Guéranger*, abbé de Solesmes, mort en 1875 (1865). Abbaye de Solesmes. Huile sur toile. Signé et daté. H. 1,70, L. 1,40, encadré. Veillot mentionne ce tableau dans deux lettres adressées de Solesmes, à sa sœur, les 10 et 13/4/1865, pour dire qu'il n'est pas ressemblant, mais plaît beaucoup. Une note du R.P. Saget communiquée à M. Secret nous apprend que Lafon le retoucha en avril 1867.
- 48) *Madeleine au tombeau* (vers 1865).  
Pour la princesse Marie, duchesse d'Hamilton. Afin de remonter le moral, défaillant à cette époque, de Lafon,

- Veuillot, dans une lettre du 1/11/1865, lui rappelle ce tableau, son « *Christ au milieu des Docteurs* », son *Velasquez* qu'il projette d'exécuter et lui propose *Saint Grégoire voyant apparaître la Musique sacrée* et *La mort de Raphaël*. Nous ne savons rien de ces trois derniers tableaux qui n'ont peut-être pas été peints.
- 49) *Louis XVII à la Tour du Temple* (1866-1868).  
Exposé au Salon de Paris en 1868. Veuillot l'y a vu et, dans une lettre du 6/5/1868, adressée à Lafon qui se trouve à Rome, il avoue que cette œuvre y est fort critiquée. Etude dessinée, exposée au Salon périgourdin de 1886 (n° 378).
- 50) *Tête de Louis XVII* (1866-1868 ?).  
Exposée au Salon périgourdin de 1886 (n° 349).
- 51) *Saint Ignace de Loyola* (1866).  
Pour le transept de l'église Notre-Dame de Clignancourt qu'on vient de construire.
- 52) *Croquis de la statue de saint Benoit* placée sur l'autel de ce saint, dans le chœur des moines de Solesmes (3/5/1867).  
Ce dessin est mentionné par une note du R.P. Sagel communiquée à M. Secret. Nous ne savons pas s'il existe encore.
- 53) *Jésus au milieu des Docteurs* (1867).  
Musée de La Rochelle. Dépôt de l'Etat en 1892. Entré au musée en 1894 et publié dans le Catalogue du Musée des Beaux-Arts en 1906. Exposé dans la sacristie de la cathédrale de La Rochelle.  
Huile sur toile — H. 0,64, L. 1,10. Bon état. Exposé au Salon de Paris de 1867 et acquis par l'Etat. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse du tableau de Provins (n° 30 de notre liste), peut-être restitué à l'artiste. Autrement, c'est une 3<sup>e</sup> version du même thème. Etudes dessinées et une photographie d'ensemble, exposées au Salon périgourdin de 1886 (n° 371 à 377 et 388).
- 54) *Portrait de Joseph Durand-Ruel* (1868).  
Propriété de M. Charles Durand-Ruel, arrière-petit-neveu de Lafon. Pastel ovale. H. 0,45, L. 0,36. Signé et daté et dédié à Paul Durand-Ruel, « A mon bien-aimé frère ».
- 55) *Hérodiade*.
- 56) *Saint Bernard et Mort de saint Benoit*.  
Peintures pour l'abbaye de la Grâce-Dieu (Doubs). Le *saint Bernard* est-il celui que nous trouvons dans le catalogue de l'Exposition des Beaux-Arts de Périgueux en



Graziella  
aquarelle de J.-E. Lafon  
(Musée de Rouen)

1864, sous le n° 184. *Apparition de la Vierge à saint Bernard ?*

57) *Nombreux portraits de prélats :*

Cardinal Guibert, archevêque de Tours, Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, Mgr Fruchot, Mgr Cosset, etc...

*Autres œuvres exécutées jusqu'en 1866.*

D'après une monographie de J.E. Lafon (Coll. Saint-Martin, actuellement à la S.H.A.P.), qui s'arrête à cette date.

58) *Les disciples d'Emmaüs.*

Pour le ministère des Beaux-Arts. Inconnu au Louvre à ce jour.

59) *Saint Patrice, sainte Brigitte, Le crucifiement.*

Pour la cathédrale de Halifax (Nouvelle Ecosse - Canada). En 1866, ces trois tableaux se trouvaient détruits dans l'incendie de la cathédrale

60) *L'Assomption.*

Pour le grand séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Peut-être peint en même temps que la *Communion de la Vierge* (1841), qui eut la même destination. Esquisse dessinée, exposée au Salon périgourdin de 1886 (n° 391).

61) *La communion de la Vierge.*

Trois autres versions sur le thème du tableau peint pour le grand séminaire de Saint-Sulpice, en 1841 :

— une à la Visitation de Boulogne-sur-Mer,

— une pour la princesse Marie, duchesse d'Hamilton,

— une pour la cathédrale de Cork (Irlande).

62) *Le Christ relevant une âme affligée sur le chemin du Calvaire.*

63) *Saint Léonard.*

Pour la Maison d'éducation d'Yvetot.

64) *La résurrection du Christ.*

65) *Saint François-Xavier mourant, abandonné sur la côte de Sancian, en vue de la Chine.*

Probablement en rapport avec la décoration de la chapelle Saint-François-Xavier à l'église de Saint-Sulpice (1859).

*6<sup>e</sup> période. Vers l'oubli, 1868-1886.*

66) *La bataille de Mentana (1868).*

Musée du Vatican. Il n'a pas été possible d'y recueillir d'information à son sujet. Exécuté à Rome en 1868, il fut

offert par une souscription des dames catholiques de France, au pape Pie IX, en 1869. Il fut très critiqué à Paris. Etude dessinée, exposée au Salon périgourdin de 1866 (n° 370).

- 67) *Zouave en faction au château Saint-Ange* (1868).

Musée du Vatican. Il n'a pas été possible d'y recueillir d'information à son sujet. Il fut exécuté à Rome en même temps que *La bataille de Mentana*. Lafon en envoya plusieurs esquisses préparatoires à Louis Veillot dont il sollicitait les conseils (lettre de Veillot à Lafon, le 6 mars 1868). Etude dessinée, exposée au Salon périgourdin de 1886 (n° 381).

- 68) *Prise de la Villa Santucci* (1868).

Nous connaissons ce tableau par une lettre de Veillot à Lafon (fin janvier 1868). Il s'agit d'une escarmouche précédant la bataille de Mentana et Lafon la figura en même temps que les deux précédents tableaux. Veillot, d'ailleurs, le dissuada de persévérer dans cette voie et l'engagea à revenir à l'inspiration de Raphaël. Cette œuvre resta-t-elle à Rome, elle aussi ?

- 69) *Sacré Cœur* (1872).

Mentionné par Veillot dans une lettre à Lafon, le 10/6/1872.

- 70) *Dom Gardereau*, moine de Solesmes, mort en 1888 (1872 ?).

Abbaye de Solesmes. Huile sur toile. H. 0,50, L. 0,40. Ni signé, ni daté. D'après la note du R.P. Saget, il doit être laissé à J.-E. Lafon, mais sans certitude. En revanche, Dom Henri de Laborde a retrouvé le « Journal » d'un moine de cette époque, attestant que ce portrait est bien de J.-E. Lafon.

- 71) *Dom Couturier*, moine puis abbé de Solesmes, mort en 1890 (1872 ?).

Abbaye de Solesmes. Huile sur bois. H. 1,70, L. 1,40, encadré. Ni signé, ni daté. La note du R.P. Saget nous informe qu'il a été exécuté par Lafon et que la croix pectorale fut rajoutée en 1875, lorsque Dom Couturier succéda à Dom Guéranger. Dom Henri de Laborde, pour le même motif que le précédent, confirme l'attribution à J.-E. Lafon.

- 72) *Dom Bourgeteau*, moine de Solesmes, mort en 1874 (1872 ?).

Abbaye de Solesmes. Huile sur toile. H. 1,70, L. 1,40, encadré. Ni signé, ni daté. Comme le précédent, le R.P. Saget affirme « est un Lafon », mais sans préciser s'il s'agit de

Jacques-Emile ou de François. Il subsiste donc une incertitude.

Nous avons daté, avec réserve, ces trois portraits de 1872, par référence à une lettre de Veillot, du 30 août 1872, qui nous apprend que Lafon fait alors plusieurs portraits de moines, à Solesmes où il réside. Mais comme il vint plusieurs fois à l'abbaye, depuis 1865, on ne peut rien assurer. Lafon, en effet, payait ses séjours au moyen de ces portraits.

73) *Portrait de Louis Veillot* (1873).

Veillot s'étend sur ce portrait exécuté à Tours, dans trois lettres : deux à sa sœur Elise (3 et 6 mars 1873) et une à Lafon (15 mars). Il ne l'apprécie guère, s'y trouvant « gros père, bon enfant, faisant joujou avec le revers de son habit » puis « bon papa goguenard ». Il l'aurait préféré plus énergique. Lafon, semble-t-il, avait trop tendance à flatter ses sujets au détriment de la vérité. Exposé au Salon de Paris en 1875, puis au Salon périgourdin de 1886 (n° 359).

74) *L'homme orchestre* (1873 ?).

Musée de Tours. Don de l'auteur en 1873 (873-2-2). Huile sur toile. 0,90 × 0,55. Etat médiocre. La datation reste incertaine. Lafon était alors conservateur du Musée de Tours et on peut seulement supposer qu'il y a déposé cette œuvre après l'avoir exécutée. Exposé au Salon périgourdin de 1886 (n° 350).

75) *Portrait d'Emile Tarade* (1873 ?).

Musée de Tours. Don de l'auteur en 1873 (873-2-1). Huile sur toile. 0,88 × 0,67. Etat médiocre. Comme pour le précédent, la datation n'est basée que sur la date d'entrée au Musée.

76) *Cinq dessins* (1874 ?).

Musée de Tours. Don de l'auteur en 1874. Disparus avant 1945.

874-12-1 — *Le roi David* — 0,11 × 0,33.

874-12-2 — *Joseph en Egypte* — 0,11 × 0,33.

874-12-3 — *L'avertissement donné par l'Ange à Joseph* — 1,39 × 1,88.

874-12-4 — *Glorification de la Sainte Famille* — 1,39 × 1,88.

874-12-5 — *Mort de saint Joseph* — 1,15 × 1,92.

Dans ce cas encore, la date d'entrée au Musée permet seule de supposer la date d'exécution.

- 77) *Portraits du fondateur et de la fondatrice du Couvent des Petites Sœurs de La Tour* (1874).  
Dans une lettre à sa sœur Elise (16 juin 1874), Veuillot parle de ces portraits qu'il juge trop solennels et peu ressemblants.
- 78) *Portrait du Cardinal Pitra*, moine de Solesmes, mort en 1889 (1875 ?).  
Abbaye de Solesmes. Huile sur toile. H. 1,70, L. 1,40, encadré. Dans une première lettre, Dom Henri de Laborde nous informe que ce tableau était signé et daté de 1875, ce qui confirmait la note du R.P. Saget qui ajoute d'intéressants commentaires : le Cardinal n'ayant pas voulu poser, Dom Fonteneau posa à sa place et seul le visage nous restitue les traits de Mgr Pitra. Cependant, après examen, Dom Henri de Laborde constata qu'il n'y avait ni signature ni date. Cela crée un doute.
- 79) *Portrait d'Agnès Pierron, née Veuillot* (1876).  
Veuillot mentionne ce portrait dans une lettre à sa fille Agnès, le 9 mai 1876. Il est presque achevé à cette date.
- 80) 2 tableaux figurant *Le Christ* (1877).  
Ils sont mentionnés dans une lettre de Veuillot à sa fille, Sœur Marie-Luce, le 12 février 1877. Lafon vient de les achever à Arcachon où il se trouve avec son ami.
- 81) *Portrait d'Elise Veuillot* (1877).  
Mentionné par Veuillot dans la lettre précédemment citée. Exécuté à Arcachon également.
- 82) *Portrait de Louis Veuillot* (1877).  
Dessiné à Arcachon, lui aussi. Même lettre de référence.
- 83) *Marie-Madeleine au sépulcre* (1880).  
Musée du Périgord (B. 193). Don par Mme Vve Lafon, en 1890. Huile sur toile. H. 1,38, L. 1,73. Signé et daté. Etat médiocre. A figuré au Salon périgourdin de 1886 (n° 368), le catalogue précise qu'il fut donné cette année, par l'auteur. C'est une deuxième version du tableau peint en 1865 pour la duchesse d'Hamilton (n° 48 de notre liste).
- 84) *Saint Joseph avec l'enfant Jésus* (autour de 1880).  
Tableau de l'autel de la chapelle Saint-Joseph dans l'église de Saint-Merri, à Paris. Esquisse dessinée, exposée au Salon périgourdin de 1886 (n° 384).
- 85) *Portrait de Léon XIII*, pape de 1878 à 1903 (vers 1880).  
Dessin exposé au Salon périgourdin de 1886 (n° 389).
- 86) *Portrait de Louis Veuillot* (après 1883).  
L'article nécrologique consacré à J.-E. Lafon, dans « L'Uni-

vers » du 22 mars 1886, mentionne ce dessin exécuté de mémoire et laissé inachevé par suite de la maladie de l'artiste.

*Œuvres enregistrées mais non datées.*

- 87) *Tête de femme à la nulle.*  
Musée du Périgord (B. 1488). Don de M. Dose en 1915. Dessin au crayon noir. H. 0,33, L. 0,25. Bon état. Exposé au Salon périgourdin de 1886 (n° 383).
- 88) *L'enfant italien.*  
Salon périgourdin de 1886 (n° 351).
- 89) *Italienne couchée à terre et travaillant.*  
Salon périgourdin de 1886 (n° 353).
- 90) *Italienne endormie.*  
Salon périgourdin de 1886 (n° 352). L'article nécrologique paru dans « L'Univers » nous apprend qu'à la suite de son voyage à Rome, en 1868, où il peignit *La bataille de Mentana*, Lafon exécuta « de charmants tableaux de genre, où l'on voit de gracieux types italiens ». Ces trois tableaux doivent-ils être rapportés à cette époque ? C'est possible mais non certain : la *Graziella* du Musée de Rouen est datée de 1844.
- 91) *Joueur de flûte.*  
Salon périgourdin de 1886 (n° 354)
- 92) *Danseurs.*  
Salon périgourdin de 1886 (n° 355).
- 93) *Marguerite au rouet.*  
Salon périgourdin de 1886 (n° 356)
- 94) *Jeune fille nouant sa tresse.*  
Salon périgourdin de 1886 (n° 357).
- 95) *Jeune fille se peignant.*  
Salon périgourdin de 1886 (n° 358).
- 96) *Saint Louis, roi de France.*  
Décrit par Bathylle, « Les Salons périgourdins », dans sa critique du Salon de 1886, p. 104. Non porté au catalogue officiel.
- 97) *Le loup et l'agneau.*  
Salon périgourdin de 1886 (n° 362).
- 98) *Tête d'enfant.*  
Salon périgourdin de 1886 (n° 363). Peut-être est-ce la même œuvre que celle qui figura au Salon des Beaux-Arts de Périgueux en 1864, sous le n° 180, *Portrait d'enfant* (n° 38 de notre liste).

- 99) *Chasseur de grenouilles.*  
Salon périgourdin de 1886 (n° 364).
- 100) *Chasseur en arrêt.*  
Salon périgourdin de 1886 (n° 365).
- 101) *Le baiser de Judas.*  
Salon périgourdin de 1886 (n° 366) et dessin (n° 385).
- 102) *Les attraits du fauteuil.*  
Salon périgourdin de 1886 (n° 367).
- 103) *Autoportrait.*  
Dessin exposé au Salon périgourdin de 1886 (n° 386).
- 104) *Tête de Vierge.*  
Dessin exposé au Salon périgourdin de 1886 (n° 387).  
C'est un des thèmes les plus exploités par Lafon et il se rattache peut-être, à un tableau mentionné dans notre liste. Mais on ne peut déterminer lequel.
- 105) Sous le n° 392 à 549, le catalogue périgourdin de 1886, indique cent-cinquante-sept dessins, études, croquis, essais. Bon nombre d'entre eux doivent se rattacher aux œuvres collationnées dans notre liste. Bathylle ne s'y étend pas davantage.
- 106) *Mise au tombeau.* Bureau de M. le Curé de Saint-Front.  
Huile sur toile. Signé. L. 0,79 ; H. 1,03. Etat médiocre.

Michel SOUBEYRAN.



# DECOUVERTE D'UN POLISSOIR à Saint-Martin-des-Combes

---

Les travaux de défrichage d'un bois dans la commune de Saint-Martin-des-Combes viennent de permettre la découverte d'un polissoir néolithique. Cette trouvaille, qui est due au propriétaire du terrain, M. Besse, se situe sur une colline en éperon au lieu-dit Grange Neuve. Les coordonnées de l'emplacement de celle-ci sont les suivantes: X: 463,7; Y:297,7; Z: 168, carte I.G.N.F., feuille XVIII-36-Bergerac.

Le polissoir se trouvait enfoui dans un sol argileux où seulement, à l'origine, une petite partie était visible du sol. M. Besse, l'ayant déjà aperçu, n'y prêta aucune attention particulière. Lors de son extraction par le tracteur, la forme de ce



Fig. 1

Polissoir de Saint-Martin-des-Combes

(Cliché J.-C. Moissat)

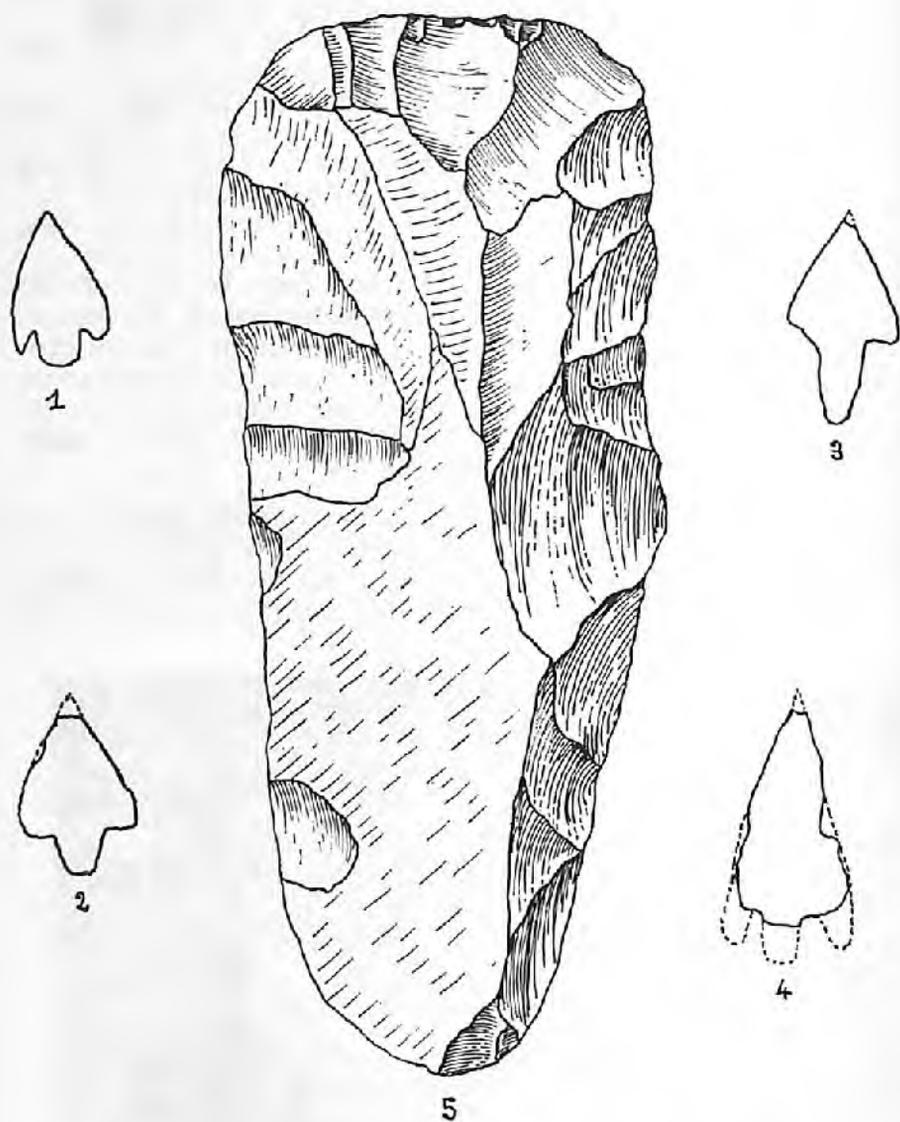


Fig. 2

Mobilier du site de Grange-Neuve à Saint-Martin-des-Combes

1 à 4 : armatures à pédoncules et ailerons

5 : hache taillée de type campignien

(Dessin J. Gausson)

bloc gréseux attira son regard. L'examen de ce vestige lui révéla très vite son intérêt archéologique par la présence de rainures. La découverte a été immédiatement signalée à l'un d'entre nous (J.G.) qui a pris les dispositions nécessaires pour que ce nouveau polissoir soit connu et protégé, en demandant au propriétaire l'assurance de sa parfaite conservation.

Fabriqué dans un grès fin, il a une forme arrondie et régulière, par la retaille et le bouchardage qu'il a subi sur toute sa circonférence. Ses dimensions sont de 50 cm de diamètre pour 40 à 45 cm d'épaisseur. La particularité de ce polissoir, dont le poids avoisine les 150 kg, est due à l'utilisation de ses deux faces; un côté comportant trois rainures et l'autre une cuvette de finition.

L'utilisation de ce polissoir imposait aux hommes qui l'employaient de le retourner à chaque fois pour travailler leurs haches soit sur les rainures, soit sur la cuvette.

La cuvette circulaire, d'un poli parfait, a 35 cm de diamètre et 1 cm de profondeur. Les trois rainures, à coupes triangulaires, au polissage moins conservé, sont peu profondes.

Les dimensions de chacune d'elles sont les suivantes:

La première: longueur 29 cm, largeur 8 cm, profondeur 2 cm. La rainure centrale: longueur 40 cm, largeur 20 cm, profondeur 3 cm. La troisième: longueur 26 cm, largeur 10 cm et profondeur 1 cm.

Seule la rainure centrale a été utilisée de façon régulière et intensive. Les deux autres ont dû être peu employées et abandonnées peu de temps après leur mise en service. Dans l'ensemble, ce polissoir est très complet et très intéressant par la disposition de ses rainures et de sa cuvette.

Dans le site, il a été également trouvé un ensemble de silex néolithiques. Cette série assez importante comprend actuellement: trois fragments de haches polies, quatre haches taillées (fig. 2, n° 5), dix-neuf grattoirs, deux perçoirs, quatre racloirs, deux percuteurs, deux éclats utilisés, six armatures dont cinq flèches à pédoncules et ailerons (fig. 2, n° 1, 2, 3, 4) et une bifaciale.

Aucune trace de poterie ne nous a été malheureusement révélée. Le matériel, par sa typologie, ressemble à un Campignien par ses haches taillées, mais la présence des pointes de flèches nous indique que nous sommes en présence d'un Néolithique final.

Il semble que le polissoir puisse être en relation avec cette industrie qui nous permet de le classer sans hésitation à la même époque.

Nous terminerons cette note en remerciant particulièrement MM. Besse père et fils, Francis Theil, Serge Avrilleau, ainsi que tous ceux qui ont contribué à sa publication.

Jean GAUSSEN  
et Jean-Claude MOISSAT.

# Sur quelques fêtes nationales célébrées à Mareuil à l'époque du Directoire

---

Notre *Bulletin* a évoqué à différentes reprises <sup>1</sup> la célébration des fêtes nationales pendant la Révolution. Le dépouillement du registre des séances de l'administration cantonale de Mareuil <sup>2</sup> fournit un certain nombre de comptes rendus de ces festivités à l'époque du Directoire : on en trouvera plus loin le texte intégral, seule l'orthographe ayant été modernisée.

Quelques traits généraux se dégagent de ces relations au style pompeux et ampoulé, écrites en un français parfois approximatif mais qui paraissent assez révélatrices de l'état d'esprit d'une population essentiellement agricole. La participation à ces fêtes officielles voulues par le gouvernement est faible, seuls sont présents généralement les membres de l'administration et les fonctionnaires, pour qui c'est un devoir d'état de manifester leur adhésion au régime. C'est que les moyens de faire de grandes choses sont insignifiants, car le canton n'a pas d'argent, et les cultivateurs sont occupés aux travaux des champs. Même la fête de l'agriculture (10 messidor an V) est gâchée par le mauvais temps...

En quoi consistent donc ces cérémonies qui rassemblent si peu de citoyens ? Surtout en discours enflammés et en chants patriotiques, avec parfois des banquets, des bals et des feux de joie. Notons le rôle joué par l'instituteur de Vieux-Mareuil, Petit-Bregnat, qui semble s'être fait une spécialité dans la composition d'hymnes patriotiques adaptés à la nécessité du moment (1<sup>er</sup> vendémiaire an V, 1<sup>er</sup> vendémiaire an VI, 2 pluviôse an VI).

Quant aux thèmes traités par les orateurs, ils révèlent l'amour de la paix et de la stabilité, la fidélité à la constitution de l'an III, l'adhésion à la République bourgeoise et au Direc-

---

1. Voir notamment t. XLV (1918), p. 179, t. XLVII (1920), p. 205, t. L (1923), p. 211, t. LI (1924), p. 215, t. LVI (1929), p. 256, t. LXIV (1937), p. 208.

2. Arch. dép. Dordogne, 11 L 308 (du 1<sup>er</sup> frimaire an IV au 2 frimaire an VII).

toire. Après le coup d'Etat du 18 fructidor an V, comme l'a très bien démontré Henri Labroue<sup>3</sup> pour l'ensemble du département de la Dordogne, se manifeste très nettement un réveil de l'esprit démocratique, farouchement anti-royaliste mais sans hostilité envers la religion : ainsi, le 2 pluviôse an VI, voyons-nous le citoyen Defrance dresser le « tableau historique des crimes presque incroyables dont se sont souillés les rois de tous les pays », ou encore, le 23 thermidor de la même année, le président de l'administration dépeindre « les vices et les abcès monstrueux qui ont renversé le trône de Capet ».

La haine de l'Angleterre est également très vivace, de même qu'apparaît grande la popularité de Bonaparte. Le citoyen Descourades évoque le 2 pluviôse an VI « le génie des vainqueurs de l'Italie, bravant le courroux de Neptune, enchaînant le léopard et donnant la paix à toute l'Europe » ; le 10 pluviôse, un autre orateur propose de remplacer à Londres par un arbre de la liberté le sceptre de George III et fait allusion au sang de « l'infâme Pitt et de ses machiavéliques suppôts ».

Bref, les textes qu'on va lire, s'ils ne présentent pas d'exceptionnelles particularités, nous semblent néanmoins illustrer parfaitement l'opinion de la population mareuillaise à la veille du Consulat, ou tout au moins celle de ses représentants officiels, petits bourgeois démocrates épris de paix et de liberté.

Noël BECQUART.

\*  
\*\*

Ce jourd'hui 9 thermidor an 4<sup>4</sup>, en exécution de l'arrêté du Directoire du 17 messidor qui ordonne la célébration des fêtes de la Liberté fixées par la loi du 3 brumaire an 4 et 10 thermidor, nous, membres de l'Administration municipale du canton de Mareuil, convoqués ainsi que les autres autorités constituées du canton à l'effet de donner à cette célébration toute la pompe que la localité et l'insuffisance des moyens permettent d'accorder à des fêtes qui n'en sont pas moins gravées dans le cœur des assistants et dont le souvenir leur rappelle avec tant d'émotion la chute d'une double tyrannie, la multiplicité des travaux champêtres n'ayant pas permis un concours de monde suffisant pour exécuter littéralement le programme porté par ledit

3. Henri LABROUE, *L'esprit public en Dordogne pendant la Révolution* (Paris, Alcan, 1911).

4. 27 juillet 1796.

arrêté, l'assemblée s'est astreinte aux cris souvent répétés de « haine à la tyrannie, vive la liberté ! »

\*  
\*\*

Ce jour d'hui 1<sup>er</sup> vendémiaire an 5<sup>o</sup>, l'administration municipale au nombre complet de ses membres, tous les fonctionnaires publics du canton et employés dans les bureaux de l'administration ainsi que les salariés par la République, rassemblés au lieu ordinaire de ses séances pour, en exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 13 fructidor dernier, fêter l'anniversaire de la fondation de la République, l'assemblée formée à 8 heures du matin, le président a donné le signal du départ pour, au terme de l'article 2 du même arrêté, se rendre à l'autel de la patrie ; là les autorités constituées placées selon l'ordre indiqué par le programme de cette fête, le peuple rangé en purlour auprès de l'arbre de la Liberté, le président a lu le 1<sup>er</sup> article de l'acte constitutionnel et la déclaration des droits et des devoirs de l'homme qui la précède ; le profond recueillement qui a suivi cette lecture et qui est le caractère indubitable du respect et de l'admiration que les assistants n'ont pu s'empêcher d'éprouver au souvenir des principes sacrés qu'on venait de leur rappeler a fait place à la gaieté qu'a fait naître l'hymne patriotique qui a été chanté par le citoyen Petit-Bregnat, instituteur au Vieux-Mareuil, dont les strophes consacraient la reconnaissance et le bonheur que chacun goûtait de vivre sous le régime bienfaisant de la constitution qui précise aussi sagement les principes républicains.

La localité n'ayant permis ni évolutions militaires ni corps de musique, cette cérémonie a été terminée dans la simplicité à laquelle l'insuffisance des moyens a condamné l'assemblée, dont la disposition des esprits n'avait d'ailleurs pas besoin des atours pompeux qui n'ajoutent rien aux sentiments du bien public qui étaient le caractère principal des assistants et qui ressortaient d'une manière si éclatante dans le refrain souvent répété : « Vive la République ».

\*  
\*\*

Ce jour d'hui dix messidor an cinq<sup>o</sup>, les autorités constituées du canton de Mareuil assemblées au lieu ordinaire des séances de l'administration municipale pour, en exécution de la loi du 3 brumaire an 4, célébrer la fête de l'agriculture, plusieurs

5. 22 septembre 1796.  
6. 28 juin 1797.

citoyens réunis (sur l'invitation des agents municipaux des communes) avec des instruments analogues à cette fête, ont prouvé par leur nombre et leur contenance que les institutions républicaines leur sont aussi chères que les travaux de l'agriculture leur sont à cœur. Le mauvais temps n'ayant pas permis de cérémonies à l'extérieur, tout s'est passé en vœux fortement exprimés pour le maintien d'une République qui fait assez de cas de l'agriculture pour consacrer annuellement un jour à son encouragement. Les chants que l'amour de la patrie a inspirés en promenant les esprits tantôt sur le théâtre de nos triomphes, tantôt sur les sillons tracés par nos laboureurs, ont donné à cette cérémonie un air de gaieté qui faisait regretter à l'assemblée, lorsqu'elle s'est séparée, de ne pouvoir prolonger ses jouissances sous un ciel serein.

\*  
\*\*

Le vingt-six messidor an cinq <sup>7</sup>, les autorités constituées du canton de Mareuil assemblées au lieu ordinaire des séances à 9 heures du matin pour, en exécution de la loi du 8 thermidor an 4 et de l'arrêté du Directoire exécutif du 13 messidor courant qui ordonne la célébration de la fête de l'anniversaire du 14 juillet, le président de l'administration municipale, après avoir instruit l'assemblée du sujet qui la réunissait, a rappelé à tous les citoyens dans un discours qu'il a prononcé, l'époque glorieuse où tous les Français par un mouvement sublime brisèrent leurs fers et se ressaisirent des droits les plus sacrés, droits qu'accorde la nature à tous les êtres animés mais que leur avait ravi un despotisme de 17 siècles. Il a succinctement rapporté l'attention de l'assemblée vers les différentes époques de notre étonnante révolution que tant d'êtres se sont efforcés de souiller par leurs sottises, leur immoralité et leurs manœuvres perfides, et après avoir fait éprouver le besoin pour tous les partis de se réunir et d'oublier le passé, il a montré la paix générale comme devant couronner tant de généreux efforts. La localité et les finances n'ayant pas permis de cérémonies dispendieuses, l'assemblée, après avoir chanté quelques couplets républicains, a terminé cette fête par un banquet civique, où de nombreux toasts ont été portés aux fondateurs de la liberté et aux vainqueurs de l'Europe.

\*  
\*\*

1<sup>er</sup> vendémiaire an six <sup>8</sup>. Les autorités constituées du can-

7. 14 juillet 1797.

8. 22 septembre 1797.

ton assemblées au lieu ordinaire des séances de l'administration municipale, réunies sur la convocation du président de l'administration pour célébrer la fête du 1<sup>er</sup> vendémiaire et lui donner toute la solennité que comportent la localité et le peu de facultés pécuniaires, le président a prononcé un discours où il a succinctement rappelé l'époque de la fondation de la République, les chocs violents mais toujours impuissants qu'elle a essuyés depuis son aurore, l'abîme qu'avaient entrouvert sous ses fondements les conspirateurs déjoués le 18 fructidor dernier par la sagesse et la fermeté du Directoire et des représentants restés fidèles à la cause du peuple, enfin la nécessité d'une union solide et d'une sagesse modérée pour conduire le vaisseau de la République au port de la paix.

Le citoyen Petit-Bregnat, instituteur primaire, a fait succéder à ce discours patriotique des chants républicains de sa composition, analogues à la fête et propres à inspirer l'amour ardent de la République. Le président a terminé cette cérémonie par le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, attachement et fidélité à la République et à la constitution de l'an trois, et à l'instant l'assemblée est devenue l'écho parfait de la voix qui le prononçait.

\*  
\*\*

Fête du 2 pluviôse an six <sup>9</sup>. A dix heures du matin toutes les autorités constituées du canton se réunissent dans la maison commune. Le président ouvre la séance et annonce que le but de la réunion est de fêter l'anniversaire de la chute du dernier roi français et l'époque mémorable où la paix a été donnée au continent. Le citoyen DeFrance présente le tableau historique des crimes presque incroyables dont se sont souillés les rois de tous les pays et de toutes les époques. Le portrait vif et animé d'une partie de leurs forfaits qu'il a crayonné était bien capable d'accuser cette humanité simulée qui voudrait jeter un voile sur ceux du dernier de nos rois. L'assemblée, indignée de tant d'horreurs dont sont seules capables les têtes couronnées, a répété en chœur avec enthousiasme le serment prononcé par l'orateur : « Haine à la royauté et à l'anarchie, fidélité inviolable à la constitution de l'an trois ».

Le citoyen Descourades s'est empressé de sortir les républicains de ce champ lugubre qui n'est fécond qu'en crimes, son tableau ne pouvait être que riant puisqu'il ne devait parler que

de paix, aussi a-t-il déridé le front des assistants devenu sévère et réfléchi par la haine des despotes, l'espérance a succédé à la vengeance, la sérénité au besoin de se montrer terribles. Si le continent est libre, a-t-il dit, les mers ne le sont pas, mais il nous a rassurés en nous présentant le génie des vainqueurs de l'Italie, bravant le courroux de Neptune, enchaînant le léopard, et donnant la paix à toute l'Europe.

Chacun promenait encore ses idées dans cet avenir heureux que nous promet la paix, lorsque le citoyen Petit-Bregnat reproduit en couplets républicains les sentiments exprimés par les deux orateurs, car sa muse aussi lui a inspiré la haine des rois et les bienfaits de la paix. Un banquet civique et fraternel a succédé à cette cérémonie, auquel le président de l'administration a invité les militaires invalides qui étaient présents. Cette attention a paru à ces républicains une précieuse récompense de ce qu'ils ont fait pour la patrie. L'hymne à la concorde, la Marseillaise et plusieurs autres couplets patriotiques ont animé le repas. Le soir il y a eu feu de joie, illumination générale et bal républicain

\*

\*\*

Le dix pluviôse (an six) <sup>10</sup> à midi précis, les fonctionnaires publics réunis aux bons citoyens de la commune de Mareuil s'assemblent à la maison commune, pour en exécution de la loi du 24 nivôse dernier, remplacer le 1<sup>er</sup> arbre de la liberté par un arbre vivant. Les fonctionnaires se décorent de leurs écharpes, le cortège sort, il se rend à la place publique. Le président donne la 1<sup>re</sup> impulsion, l'arbre se lève majestueux, ses rameaux encore tendres renferment la sève productrice qui semble attendre germinal pour donner le 1<sup>er</sup> signe de vie. C'est là, a dit le président, que nos neveux viendront bénir sous son ombre sacrée les mains bienfaitrices qui ont élevé le monument de leur liberté. Le bonheur commun croîtra avec lui ; il nous en reste un autre à planter, a-t-il ajouté, c'est celui qui doit remplacer à Loudres le sceptre de George 3, mais pour que celui-ci prospère, il faut que nos phalanges républicaines l'arrosent du sang de l'infâme Pitt et de ses machiavéliques suppôts. Nos bataillons se chargent volontiers de ce soin, que notre vigilante sollicitude entoure sans cesse ceux de l'intérieur, et bientôt la paix générale et le bonheur universel viendront couronner nos travaux. Jurons tous de réunir nos efforts pour regrouper et anéantir les traîtres qui tenteraient de le renver-

10. 29 janvier 1798.

ser. Oui, nous le jurons, ont répété tous les assistants, et nous tiendrons nos serments. Le cortège se retire en chantant la Marseillaise. Un banquet fraternel succède à la cérémonie, où de nombreuses santés ont été portées à la prospérité de la République.

\* \*

Le trente ventôse an six <sup>11</sup> de la République française à 9 heures précises, les autorités constituées se rendent à la maison commune. Bientôt après, 24 vieillards paraissent ainsi que 4 jeunes gens, la colonne mobile se rend en armes, la maison commune est entourée de spectateurs. Le président de l'administration annonce que la fête qu'on va célébrer est la fête de tous puisqu'elle est celle du peuple souverain, il observe que la première condition pour la rendre imposante est de garder le silence et de mettre de l'ordre dans la cérémonie. Les fonctionnaires se munissent de leurs signes distinctifs, les vieillards de leurs baguettes blanches, les jeunes gens de leurs drapeaux. Le cortège sort dans l'ordre établi par l'arrêté du Directoire exécutif et se rend à la place de la halle où un autel était élevé à la patrie, sous les rameaux de l'arbre de la Liberté entrelacés de couleurs nationales. Chacun se place ; le président, après avoir déposé silencieusement le livre de la constitution, rappelle une seconde fois l'objet de la fête, un vieillard donne lecture de la formule prescrite par l'arrêté du Directoire exécutif, le président y répond de même. Des hymnes à la liberté se font entendre et ouvrent la cérémonie ; suivent les proclamations du Directoire exécutif au peuple français, aux assemblées primaires, des instructions des ministres et de l'administration centrale. Le peuple à ces diverses lectures semblait marquer sur son visage l'impression que ces vérités faisaient sur son âme, on croyait y lire le reproche du passé et la promesse d'être moins indifférent à l'avenir. Des chants patriotiques succèdent encore et conduisent en ordre le cortège d'où il était parti, tous se séparent pour un moment pour se réunir bientôt après dans un banquet fraternel où l'égalité et la concorde présidaient à la frugalité, le mélange des mets confondait le riche avec le pauvre, et un plancher uni qui servait de tables et de chaises à tous les convives bannissait la jalousie et l'envie qui n'auraient jamais été connues si les lois de la nature avaient toujours servi de règle de conduite. Des danses, des promenades patriotiques, des farandoles autour de l'arbre de la liberté où les cris de « Vive la République ! » sont mille

<sup>11</sup>. 20 mars 1798.

fois répétés, terminent cette journée qui semble promettre un lendemain utile pour la patrie.

(\*\*\*)

Fête du 10 août célébrée le 23 thermidor an 6<sup>12</sup>. La cérémonie est ouverte par des strophes à l'antique Rome sur l'air du Chant du départ. A la suite de ces couplets patriotiques, le président prononce un discours brûlant de patriotisme dans lequel, après avoir dépeint les vices et les abcès monstrueux qui ont renversé le trône de Capet et nous ont conduits à la République, il rend un hommage éclatant et solennel au courage, au magnanime dévouement et aux vertus des braves défenseurs de la patrie qui, par leurs privations et leur sang, ont soutenu et consolidé le gouvernement républicain. Il finit par inviter les républicains à l'union la plus intime en leur faisant apercevoir que cette conduite est la seule qui puisse anéantir les prétentions de ceux qui voudraient nous ramener au despotisme et qui tenteraient de nous diviser pour mieux nous asservir et établir leur domination sur ceux qui défendent les principes et la vérité. Ce discours est terminé par le serment de haine à l'anarchie, à la royauté, attachement et fidélité à la République et à la constitution de l'an 3. La cérémonie est terminée par le chant de la Marseillaise et l'Amour sacré de la patrie. Le président lève la séance aux cris de « Vive la République ! »

(\*\*\*)

Le 18 fructidor an 6<sup>13</sup>, l'administration municipale et les autorités constituées du canton, convoquées pour célébrer l'anniversaire de l'époque mémorable qui délivra la France du poignard des assassins royaux et arracha les républicains aux tourments que leur préparaient les réacteurs sanguinaires. A l'ouverture de la cérémonie, l'agent municipal faisant les fonctions de président a prononcé un discours analogue à la fête, qu'il a terminé par le serment chéri de haine éternelle à la royauté, etc... Le cortège s'est porté aux pieds de l'arbre de la liberté, où il a été chanté plusieurs hymnes patriotiques. La Marseillaise a ramené le cortège au lieu du départ. Ainsi s'est terminée une cérémonie qui, faute de moyens pécuniaires, n'a eu rien de remarquable, que l'effusion du cœur de ceux qui y ont assisté.

(\*\*\*)

Fête du 1<sup>er</sup> vendémiaire an 7<sup>14</sup>. Malgré l'invitation souvent

12. 10 août 1798.

13. 4 septembre 1798.

14. 22 septembre 1798.

réitérée de l'administration municipale, le concours des assistants aux fêtes nationales se réduit presque toujours aux membres des autorités constituées, de sorte qu'il est impossible de donner de l'éclat à ces époques qui nous rappellent des souvenirs si chers aux vrais républicains. La fête de ce jour s'est ressentie de cette funeste indolence et s'est terminée par les vœux des fonctionnaires publics, pour voir prendre par nos législateurs les moyens efficaces pour donner à ces fêtes tout l'intérêt qu'elles sont susceptibles de présenter. Le peu de monde qui s'est réuni ne s'est cependant pas séparé sans avoir fait retentir le cri chéri de « Vive la République ! »

---

# DU LÉGITIMISME AU PARTI DE L'ORDRE

---

## A propos des "Souvenirs" du Vicomte de Calvimont

Le hasard a fait que l'année 1971 aura permis de mettre en relief la vie d'un personnage du Sud-Ouest qui certes n'a pas eu un rôle de premier plan dans l'histoire de notre pays, mais qui représente bien une certaine élite du XIX<sup>e</sup> siècle : je veux parler du vicomte de Calvimont.

Comment sommes-nous venu à nous intéresser à lui ? Tout d'abord, entreprenant une enquête générale sur le royalisme français au XIX<sup>e</sup> siècle et plus spécialement sur la presse, nous avons déjà remarqué ce Périgourdin qui semblait être un ardent légitimiste au début de la Monarchie de Juillet puis qui s'était rallié à l'« usurpateur » Louis-Philippe, au point de devenir un agent de son administration comme sous-préfet de Nontron en 1841. Nous savions qu'il avait publié quelques romans.

Grande a été notre surprise lorsqu'au mois de mai 1971, M. Paul Roudié a eu la gentillesse de nous faire découvrir un gros volume manuscrit et jusque-là inédit de 569 pages, intitulé *Souvenirs politiques et littéraires*. Nous l'avons lu, bien sûr, avec une grande attention pour en tirer une meilleure connaissance du monde légitimiste.

En même temps nous avons écrit à M. Noël Becquart, directeur des Archives de la Dordogne, qui nous apprit que le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* (t. XCVII, année 1971) avait consacré au vicomte de Calvimont une présentation de M. Jean Secret.

M. Secret a eu connaissance par M<sup>me</sup> Magne de deux volumes (517 p. + 326 p.) qui sont en fait des copies dactylographiées. Mais nous n'avons eu en main qu'un seul volume de 539 pages qui couvre la période 1804-1848 ; il est manuscrit, mais certainement pas de la main de Calvimont lui-même. Il a été rédigé, semble-t-il, par un secrétaire qui connaissait bien l'art de la calligraphie. Seules quelques notes en bas de pages sont de la main de Calvimont. Il les a ajoutées quand

il a relu son texte quelques années plus tard, en 1855. Le manuscrit paraît avoir été terminé le 26 février 1848, le jour même de la proclamation de la Seconde République.

L'histoire du manuscrit est inconnue. Nous savons seulement, grâce à une note inscrite au début du volume, que M<sup>lle</sup> Caroline Peyrot de Calvimont, habitant à Brive, avait reçu de son oncle « le don manuel » de ses mémoires manuscrits. Le 25 mai 1878, elle les vendit pour 2.000 francs à M<sup>lle</sup> Victorine de Calvimont. Est-ce cet exemplaire que Maurice de Trémisot, petit-neveu de Calvimont, prêta en mars 1918 à Magne pour le comparer avec un autre manuscrit (celui confié à Napoléon Magne par le comte G. A. de Maillard-Taillefer, héritier de Calvimont) ? Quoi qu'il en soit, le manuscrit que nous avons utilisé est actuellement la propriété de la Société archéologique de Bordeaux.

Notre but n'est pas ici de retracer les étapes de la biographie de Calvimont, ni de résumer le contenu du premier tome des *Souvenirs* (il suffit de lire la très intéressante introduction de M. Jean Secret), mais de montrer ce que ces souvenirs peuvent apporter de nouveau à la connaissance du milieu légitimiste de la Monarchie de Juillet. En outre, les impressions et les jugements de Calvimont nous font entrer de plain-pied dans l'univers mental d'un homme du siècle passé. On voit combien cet univers est différent du nôtre. Enfin, après avoir comparé les passages des *Souvenirs* aux documents officiels des Archives nationales (dossier personnel F<sup>131</sup> 157<sup>3</sup>), nous essaierons d'éclairer la « conversion » de Calvimont au « louis-philippisme ».

Nous donnons au préalable quelques repères chronologiques que l'on trouve facilement dans le *Dictionnaire de biographie française* (t. VII, col. 938).

Jean-Baptiste-Albert de Calvimont naquit lorsque le siècle avait quatre ans (mais le 13 mai 1804 le Premier Empire n'était pas encore officiellement né). Il mourut sous le Second Empire triomphant, le 16 février 1858. Comme beaucoup de ses contemporains, il a servi tous les régimes qui se sont succédés entre ces deux dates. Il travailla d'abord dans l'administration des finances de Charles X. Il fut sous-préfet de Louis-Philippe à Nontron (1841), puis sous-préfet de la Seconde République à Bergerac (1849). Il se rallia à Napoléon III, qui lui donna la préfecture de la Dordogne lorsqu'il n'était que prince-président, mais qui, une fois empereur, fit de l'ancien

défenseur de la duchesse de Berry un receveur général à Tarbes (1853) et un maître des requêtes au Conseil d'Etat.

\*  
\*\*

L'histoire du légitimisme français ne pourra être menée à bien que dans plusieurs décennies, voire plusieurs siècles. Trop de documents font défaut. Souvent les propriétaires des archives privées s'opposent formellement à la consultation et à la publication des papiers dont ils sont détenteurs. D'où l'intérêt des souvenirs, inédits ou non, qu'ont laissés ceux qui ont participé de près ou de loin à la vie quotidienne des militants royalistes du XIX<sup>e</sup> siècle. Le terme *militant* n'est pas choisi au hasard. Nous entendons par là ceux qui ont combattu par la parole, la plume ou l'épée pour la cause des derniers Bourbons, de Charles X et de son petit-fils, le comte de Chambord.

La difficulté majeure du tome I des *Souvenirs* vient du fait que Calvimont, lorsqu'il le rédige, n'est plus légitimiste ! Il a donc tendance à présenter ses positions antérieures comme des erreurs de jeunesse.

D'après ses confessions, on peut classer ses opinions sous la Restauration comme celles d'un royaliste constitutionnel. En tout cas il n'a rien d'un ultra. Ses jugements envers la Congrégation sont d'ailleurs très sévères. Dans le manuscrit on constate que de nombreux passages furent par la suite recouverts d'une feuille de papier collée fortement. Des fragments ont été redécouverts, d'autres sont encore cachés : « Cette société avait un but coupable, dangereux, anti-national... A mes yeux, c'est la Congrégation qui, involontairement sans nul doute, mais *très positivement*, a détrôné le meilleur des rois ».

N'étant pas un catholique pratiquant ni fervent, Calvimont n'a pu accéder, selon lui, à des postes importants dans l'administration. Il aurait refusé le conseil de Bailly, directeur d'une école rue Cassette, de prendre pour confesseur le Père Roncin, afin d'obtenir une place auprès du secrétaire général du Ministère des Finances : « Les choses en étaient venues à ce point que pour obtenir le plus mince emploi, il fallait être affilié à ce pouvoir ténébreux, né dans le mystère et conduisant sa nef, sous le voile mystérieux de la foi ».

Les opinions politiques de Calvimont sont très difficiles à définir; il semble avoir été un homme divisé. Les premières pages des *Souvenirs* traduisent bien cette dualité: « J'étais républicain par principes et royaliste par sentiment ». Il se

dit républicain parce qu'il a admiré les hommes de la Constituante et de la Convention, « géants d'intelligence, d'activité, de science et d'énergique dévouement ». Il se dit républicain parce qu'il accepte profondément la légitimité du mouvement et des réformes de 1789.

Mais, il le reconnaît lui-même, la solidarité de caste vient combattre (et vaincre à notre avis) ses tendances républicaines. L'appartenance à la noblesse est fortement soulignée dès le premier chapitre des *Souvenirs*. Avec emphase, Calvimont prend plaisir à rappeler ses premiers ancêtres bannerets à la cour de Philippe II en 1181, à citer les familles nobles avec qui il a des alliances: Talleyrand, d'Abzac, de Ségur, Aubusson, Durfort de Civrac, Vaudreuil, Fénelon, Lacalprenède, d'Anglais, Lasteyrie du Saillant, La Pérouse. Il ne néglige pas de souligner son mariage avec « une bonne et noble fille de l'illustre et ancienne maison souveraine Wlgrin de Taillefer, parente de Charles le Chauve (souveraine: comtés d'Angoulême et de Périgord) ». Parmi ses ancêtres, il présente aussi Jean III de Calvimont, président du Parlement de Bordeaux et ambassadeur de François 1<sup>er</sup> à Madrid.

Mais à côté de cet orgueil de caste, on devine aussi une certaine amertume: « La noblesse de province avait pour privilège de se ruiner à la guerre ou de s'y faire tuer obscurément. Le soleil n'a jamais brillé que pour quelques noms d'antichambre. C'est là de l'histoire ancienne et moderne ».

Il n'en reste pas moins que ce fils d'émigré se trouva très à l'aise dans le milieu aristocratique des salons de la Restauration. Il fait l'apprentissage du monde dans le salon de M<sup>me</sup> de La Rochejaquelein et sert de secrétaire au général Auguste de La Rochejaquelein, alors membre du comité des secours et des pensions. Le jeune vicomte de Calvimont est un des habitués de l'hôtel de Talmont, 77, rue de Grenelle, où il se transforme, lui qui était un sauvage de l'Ohio, en homme du monde.

On voit donc que Calvimont, malgré ses tendances libérales, appartient tout entier à l'ancienne noblesse. Tous ses amis sont des nobles: Guy de Lorges, Emeric de Civrac, Scipion de Dreux-Brézé. Le milieu qu'il fréquentait était alors favorable aux thèses ultra et se caractérisait par l'opposition à Villèle, surnommé avec mépris le « Colbert de Toulouse » ou ce « petit gentillâtre gascon ». La noblesse n'aimait pas Villèle (« Richelieu avorté », affirme Calvimont) et sympathisait avec

les « derniers féodaux » : le duc de Montmorency ou le vicomte de Chateaubriand.

Calvimont, qui croyait avoir des principes républicains et qui se disait royaliste constitutionnel, possédait en fait une sensibilité très aristocratique qui le conduit à faire l'éloge de Charles X. « Oh ! c'était bien là un roi, le dernier des antiques races ! ».

En outre, cet admirateur de la grande révolution (1789-1793) perd ses illusions après la révolution dont il est le témoin oculaire à Paris, en circulant dans les quartiers insurgés pour aller chercher les deux demoiselles La Rochejaquelein dans un couvent ou les passeports à l'Hôtel de Ville auprès de la Fayette.

Il n'a que des mots très durs pour les héros des « trois glorieuses ». « La révolution de 1830 est l'œuvre matérielle de la canaille et de la canaille la plus infâme de Paris ». Elle a été faite par « des goujats ignobles et en guenilles, constamment ivres et payés à tant le jour, de leur propre aveu, pour vociférer et se battre ». Ou encore : « La ville fut livrée aux saturnales des burlesques héros de la révolution accomplie ».

Le jeune vicomte rapporte les cris les plus souvent entendus : « Vive Napoléon II, Vive la République. Il n'y a plus de roi, il n'y a plus de riche, il n'y a plus de Dieu. A bas la misère ! On ne travaillera plus ! ».

Sa description de Paris montre bien la peur éprouvée par l'homme de l'ordre qu'est devenu Calvimont en 1848. N'oublions pas qu'il a rédigé ses souvenirs au moins 18 ans après : « les rues restèrent pleines d'une foule de gens qu'on ne voit jamais à Paris que dans les temps d'émeutes et de révolutions..., tout un musée à la façon de Callot ».

Il semble que le républicanisme très théorique des années de collège se soit entièrement éteint dans son esprit. La position abstraite de Calvimont est intéressante, car il a bien vu que la bourgeoisie avait pris le pouvoir avec Louis-Philippe et avait écarté la noblesse et le clergé avec l'aide du peuple dont elle savait encore parler la langue : « Aussitôt que la lutte commence, la bourgeoisie sait trop bien se rapprocher de la classe laborieuse, sa mère. C'est la bourgeoisie qui pousse le cri de guerre, ce vieux cri de la jacquerie et de 93, Haine aux nobles ! Haine au clergé ! ».

Quelques pages après, il donne une explication très partielle mais très caractéristique de la même révolution de 1830.

« On avait brisé un trône par son petit amour-propre, ses petites vanités, ses petites raucœurs contre les grands hôtels, les grandes livrées ».

Lui, qui était habitué à ces grands hôtels et à ces grandes livrées, ne peut qu'en vouloir aux boutiquiers et aux commerçants qui ont fait disparaître le monde agréable où il vivait depuis de longues années en toute quiétude et en toute insouciance depuis sept ans.

Sa famille adoptive est dispersée: Auguste de La Roche-Jaquelein émigré en Hollande, sa femme est en Vendée, la princesse de Talmont meurt en 1830. Cette année amène pour Calvimont la fin d'un monde: sa mère meurt en août 1830 à Périgueux. Calvimont reste seul à Paris où il travaille depuis 1828 au Ministère des Finances. Il doit d'ailleurs ce poste à la protection de la princesse de Talmont.

De 1830 à 1832, Calvimont continua à travailler sagement comme employé rédacteur. Il accepta donc l'Usurpateur et le nouveau gouvernement « avec la conscience de sa nécessité pour le salut de tous après le tohu-bohu de ces trois jours de vertige et de fureur populaire ». La royauté en tant que religion est morte avec l'abdication de Charles X, il faut accepter le roi des Français comme un moindre mal. Louis-Philippe est un Bourbon qui a eu la chance de se trouver là en 1830 et d'arrêter le pire, c'est-à-dire l'incendie révolutionnaire.

Cette justification paraît un peu maigre sous la plume de quelqu'un qui a été, l'année suivante, un des porte-parole les plus écoutés du légitimisme français.

Nous reviendrons bientôt sur l'aventure du journal *Le Revenant*. Retenons seulement ici les renseignements concernant l'évolution politique de notre « héros ». Soulignons encore que ces observations ont été rédigées en 1847, vers la fin de la Monarchie de Juillet. En 1847, Calvimont, devenu fonctionnaire de Louis-Philippe, reproche à ses anciens amis légitimistes leur alliance avec les républicains et pense que l'opposition faite par les légitimistes renforce finalement la force de Louis-Philippe en associant sa popularité. L'argumentation, là aussi, nous paraît assez faible surtout que Calvimont préconise le rapprochement avec Louis-Philippe afin... de mieux le renverser par une nouvelle révolution. On ne voit pas du tout quels seraient les auteurs de cette révolution...

Dans le même passage, Calvimont se penchant sur son proche passé examine, quinze ou seize ans après, ses opinions de 1831. Il reproche aux royalistes de ne pas avoir pris les

armes en 1830. Fils d'émigré, il affirme que la royauté a été sauvée en 1793 par l'armée de Condé. Comparant les soldats de 1793 et les courtisans de 1830, il pense que le retour de Charles X et de Henri V est quasiment impossible parce que ni les royalistes français ni les autres rois européens n'ont pris les armes en leur faveur.

Ainsi l'ancien journaliste fait grief en 1846 aux légitimistes de ne pas avoir pris les armes et d'avoir cru non pas à l'épée, mais à la parole et à la presse. Il demande ce qu'ils ont gagné à ce « parlottage ou à toutes ces paperasseries imprimées depuis 16 ans ».

Calvimont désarme tout de suite la critique: « Nous avons écrit, nous aussi, mais nos feuilles étaient un continuel appel aux armes et non pas des discussions sur les mots, à la façon d'Escobard ou de M. de Genoude ».

Enfin il montre le découragement de ceux qui étaient partisans de l'action violente et directe. Ainsi il dit du général de La Rochejaquelein, son protecteur, qu'il a présenté comme un Bayard moderne: « il désespéra le brave des braves, quand il vit que tout se réduisait à un ergotage quotidien de cuis-tres empâtés dont il connaissait mieux qu'aucun la cupidité gloutonne et les burlesques lâchetés ».

Ces critiques nous conduisent donc naturellement à nous pencher plus particulièrement sur la situation de la presse légitimiste au début de la Monarchie de Juillet et sur les graves dissensions à l'intérieur du mouvement légitimiste. Les souvenirs de Calvimont forment en effet un témoignage extrêmement précieux pour l'histoire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle. Calvimont en effet a été l'animateur du journal *Le Revenant*, du 1<sup>er</sup> janvier 1832 au 15 septembre 1833. Dans son histoire classique et toujours consultée de la presse périodique française, Eugène Hatin déclare que ce journal était déjà très rare et très recherché des bibliophiles et des amateurs du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est à la fin de l'année 1831 que Charles de Nugent vient rendre visite à Calvimont, pour lui demander de fonder un journal qui aurait pour le parti légitimiste la même allure que *Le Figaro* pour le parti républicain. Les jeunes du carlisme recherchent en effet à la fois la fantaisie dans la forme et l'agressivité dans la critique. Les fonds affluèrent: on offrit à Nugent deux cautionnements de 48.000 francs, alors qu'un seul suffisait.

Le premier numéro parut le 1<sup>er</sup> janvier 1832. Calvimont assure qu'il était presque tout entier de sa main. « Jamais le parti légitimiste n'avait assisté à pareille fête. Ce fut un succès au faubourg Saint-Germain ». Le journal avait 1.200 abonnés !

Dès le 7 janvier 1832, le journal fut saisi... il le fut une autre fois le 16 janvier. Louis-Philippe, le roi des barricades de juillet 1830, n'était pas tendre envers la presse, il faut dire que l'opposition se déchaîna. Calvimont admit lui-même que Nugent trouvait bien plus drôle d'assommer les gens d'un coup de pavé que de les aiguillonner à coup d'épingles. Le plus cocasse fut que Nugent lui-même finit par ne plus du tout collaborer à la rédaction du journal. Condamné à 6 mois de prison juste au moment de se marier avec la fille d'un banquier millionnaire, il dut, en échange d'une lune de miel, passée dans une maison de santé, promettre à Montalivet, ministre de l'Intérieur, de ne plus jamais signer un article et de ne plus faire de politique. Calvimont resta seul comme directeur à la fin de l'année 1832.

Il fit alors travailler plusieurs écrivains déjà célèbres ou qui se feront un nom dans le journalisme politique et littéraire. Anatole de Laborie était le rédacteur principal, Léon Gozlan, déjà rédacteur au *Figaro*, donnait un article tous les lundis, Jules Janin, auteur très à la mode, accepta de collaborer au *Revenant* ainsi que le marquis de Courchamps, l'auteur des *Mémoires de la marquise de Créqui*. Edouard Ménéchet, ancien lecteur du roi, Roger de Beauvoir, Théodore Muret, qui passèrent ensuite à *La Quotidienne*, complétaient l'équipe du *Revenant*.

Ce groupe refusait la publicité afin de ne pas donner une couleur mercantile à son action. Elle répliquait aux offres financières : « Le journal de S.A.R. Madame n'est pas une boutique ».

Par contre, Calvimont accepte une subvention de Thomassin, un agent secret de la duchesse de Berry. Cette subvention sert à nourrir le budget du journal qui était de 12.000 francs par an. Thomassin lui aurait dit : « Les hommes de lettres se paient cher, il ne faut pas les marchander ». Calvimont recevait 200 francs par mois d'appointements et il nous apprend qu'il gagnait le triple ou le quadruple grâce à ses publications littéraires et politiques. En particulier, il publia en septembre 1832 *Le dernier des Condé*, où il avançait la thèse de l'assassi-

nal sur la personne du dernier duc de Bourbon. Quant aux *Veillées vendéennes*, elles connurent plusieurs éditions.

Le métier de journaliste n'était pas sans risque. Le directeur du *Revenant* fut condamné en 1832 par la Cour royale d'Angers à un mois de prison et à 1.500 francs d'amende, Nugent à 8 mois de prison et à 500 francs d'amende (cour de la Seine). Le plus à plaindre était le gérant (un homme de paille) qui fut condamné en 1833 à un an de prison et à 300 francs d'amende. Calvimont purgea sa peine pendant l'automne 1833. Il ne nous présente pas la prison de Sainte-Pélagie sous un aspect trop sombre. Les prisonniers légitimistes ou républicains buvaient ensemble du champagne dans d'excellents fauteuils. Dans les prisons de Louis-Philippe, les chefs républicains Raspail et Blanqui côtoyaient les journalistes royalistes de la *Quotidienne* et de la *Gazete de France* ainsi que le faux dauphin Richemont.

A sa sortie de prison, Calvimont donna au guichetier un certificat attestant que le prisonnier avait été content de lui. « On ne sait jamais ce qui peut arriver », aurait remarqué finement le geôlier.

Le *Revenant* pouvait revenir... Ce revenant, vous l'avez deviné, n'était autre que le descendant d'Henri IV, celui que certains appelaient déjà Henri V bien que son grand-père Charles X et son oncle Louis XIX soient encore en vie. Il avait alors 13 ans. La mode était de l'habiller en écossais comme le prétendant Charles-Edouard Stuart.

Le *Revenant*, ne tenant pas compte des droits du duc d'Angoulême (Louis XIX), n'était pas vu d'un bon œil par la duchesse d'Angoulême qui lui reprochait sa trop grande prédilection pour la duchesse de Berry. L'apogée du *Revenant* se situe au début de l'année 1833. C'est alors le journal quasi-officiel de la duchesse de Berry, c'est lui qui organise une souscription en faveur des deux servantes qui ont refusé de dénoncer l'asile de la duchesse (86.000 francs). A cette époque, *Le Revenant* tire à 4.000 exemplaires. Jusqu'au bout, envers et contre tous, le journal défend l'honneur de la prisonnière de Blaye. Le 12 février 1833, la rédaction annonce qu'une fille enceinte de plus de huit mois venait d'être introduite mystérieusement dans la citadelle. Mais le 22 février 1833, la déclaration officielle du mariage secret vient réduire à néant toutes les certitudes et toutes les illusions des chevaliers de la duchesse de Berry. Le journal perdit 500 abonnements : « le parti légitimiste, religieux et sévère, se retirait affligé, humilié », et le

*Revenant*, le journal le plus énergique et le plus téméraire, s'éteint.

Il devient alors le satellite de la *Gazette de France*, le journal de Genoude. *Le Revenant* était chargé de faire du bruit, de lancer des attaques, des épigrammes politiques que l'autre journal ne pouvait se permettre. Mais cette solution ne dura que quelques mois, car Calvimont ne put s'entendre avec son collaborateur, Bossange, et il vendit le journal 18.000 francs à un autre journaliste qui en fit pour un mois seulement un organe de la doctrine de Saint-Simon. Ainsi finit l'éphémère *Revenant*.

Calvimont dut alors accepter de Genoude le banc de sténographe à la Chambre des Députés, qui était, selon lui, « l'égoût du journalisme » (trois mois à la fin de 1833).

Trois ans après, Calvimont remonte à Paris. Il reste à la rédaction de la *Gazette de France* jusqu'en 1838, en subissant les ordres de Genoude. Mais déjà il ne partage plus les idées de ce dernier sur le plan politique (les Etats généraux et le suffrage universel) et il se contente de la partie littéraire et du feuilleton. Calvimont, secrétaire du Comité électoral de Paris, est de la tendance Berryer et s'oppose avec vigueur aux thèses de la « Montagne blanche ».

Il critique avec violence les thèses de l'appel au peuple, pronées par Genoude, député de Toulouse en 1846, où il voit « l'abâtardissement d'une phraséologie mystico-démocratique..., une misérable et imprudente parodie de 89 pouvant sans transition, conduire à 93 ».

Ces quelques exemples montrent les profondes dissensions qui existaient à l'intérieur du mouvement légitimiste. Ces oppositions de personnes expliquent en partie l'échec des partisans d'Henri V.

\*  
\*\*

Un autre problème est celui de la « conversion » de Calvimont à l'orléanisme. En 1839, après l'échec de *l'Europe monarchique*, Calvimont se retrouve sans occupation et sans asile sur le pavé de Paris. Il dut quitter la capitale le 2 mai 1839. Après un an passé dans le Périgord en compagnie de son neveu Maurice de Trémisot, Calvimont demande à M. de La Rochejaquelein et à M. de Dampierre de le faire entrer à la *Gazette de France*. « J'étais véritablement forcé de me contenter de cet enseigne par les nécessités les plus impérieuses de la vie ».

Mais le marquis de Dampierre ne réussit pas à vaincre l'hostilité de Genoude qui reprochait à Calvimont son roman. La Rochejaquelein ne réussit pas mieux à le faire entrer dans la rédaction de la *Quotidienne* (avec des appointements de 100 louis par an). Lostanges, le rédacteur en chef, et le duc de Valmy, préoccupés d'économie, refusent la collaboration de Calvimont.

Calvimont était donc dans une situation financière difficile en 1840. Son roman en deux volumes, *A l'ombre du clocher*, ne lui rapporte que 600 francs alors que le *Dernier des Condé* lui avait rapporté 1.500 francs. Il ne réussit pas à imposer à ses amis périgourdin l'idée de refonder la *Gazette du Périgord*: la place de bibliothécaire de Périgueux lui échappe. L'angoisse semble l'avoir envahi, un passage d'une lettre au marquis de Dampierre montre son désarroi (même s'il y a un certain aspect romantique à ses plaintes). « Je n'ai plus qu'à mendier ou à me brûler la cervelle ».

Le vicomte de Calvimont, ancien journaliste fanatique de la duchesse de Berry, est alors obligé de demander à son ami Auguste Dupont, journaliste démocrate, une place de correcteur d'épreuves... Dupont, qui était alors un important notable de Périgueux, le recommande au préfet Romieu qui prend Calvimont comme secrétaire intime (1.500 francs par an). « J'acceptai sans hésiter une position inespérée », avoue Calvimont.

Ce ralliement provoqua, bien sûr, des réactions à l'intérieur du parti légitimiste. Le marquis de Dampierre l'assura que la duchesse de Berry pourrait comprendre sa situation. Par contre, la comtesse Auguste de La Rochejaquelein essaya de le retenir en lui proposant la rédaction en chef de la *Gazette du Dauphiné*. Calvimont refusa, ce fut la fin de ses relations avec la comtesse.

Dès le 22 mai 1840, un Périgourdin influent, Bugeaud (dont les légitimistes s'étaient tant moqué lors de la captivité de Blaye) soutient l'entrée de Calvimont dans l'administration : « Ce parti (légitimiste) verra avec plaisir et reconnaissance l'un de ses membres les plus distingués placé dans l'administration. Ce sera un appel à toutes les capacités qui ont senti que leurs opinions étaient nuisibles au bonheur de la France et qui veulent fortement s'employer à réparer le mal qu'elles ont pu produire », écrit le militaire au ministre de l'Intérieur, Charles de Rémusat.

Ce premier appel reste quelques mois sans réponse, mais

à la fin de l'année 1840, Calvimont qui porte le titre d' « inspecteur des prisons », se rend à Paris pour rencontrer Bugeaud et le nouveau ministre de l'Intérieur, Duchâtel. Dans toutes ses démarches il fut fortement soutenu par M. de Marcillac, député de Périgueux. On lui propose un poste de conseiller de préfecture à Versailles, il refuse : « puisque je faisais un pas si important dans une nouvelle voie, je ne devais pas m'arrêter aux premiers échelons ». Il obtient gain de cause puisqu'il est nommé sous-préfet de Nontron et se marie aussitôt au début de 1841.

Comment expliquer ce retournement ? En partie par des raisons matérielles, nous l'avons dit. Mais aussi, il semble que Calvimont ait été profondément déçu par l'ingratitude des chefs du parti et lassé par la tyrannie de Genoude. En 1840 il s'aperçoit que Louis-Philippe a assuré l'ordre contre les « Barbares verticaux » et qu'il a su éviter la révolution sociale.

En outre, il semble que Calvimont ait été la victime d'une véritable machination de la part des hommes au pouvoir, comme le montre une lettre de Bugeaud au ministre de l'Intérieur : « vous comprendrez mieux que moi l'utilité qu'il y a, pour faire triompher les idées d'ordre, à ramener ce parti qui a le même intérêt que nous et qui cependant jusqu'ici s'est associé à son plus cruel ennemi. Sans doute il y aurait du danger et même de l'injustice d'en admettre un trop grand nombre dans le giron gouvernemental, mais il ne peut qu'être d'une bonne politique d'en rallier de temps en temps quelques-uns des plus influents par leur esprit et la position de leur famille ».

Calvimont a donc été choisi comme otage. En fait, son intérêt du moment coïncidait avec les intérêts du gouvernement. En 1840, les intérêts l'emportent sur les doctrines et sur les sentiments.

\*  
\*\*

Nous avons laissé de côté les portraits pourtant fort pittoresques des personnages célèbres ou oubliés du XIX<sup>e</sup> siècle : Chateaubriand, Balzac. Nous avons surtout été frappés par la haine de Calvimont envers Genoude. Le personnage avait certainement des défauts, mais la hargne de Calvimont envers le parvenu de Grenoble prend dans le premier tome des dimensions extraordinaires. Presque le quart de l'ensemble lui est consacré. Calvimont est l'anti-Genoude.

Genoude est le fils d'un cabaretier limonadier de Grenoble. Calvimont est fier de sa noblesse qui lui a permis d'entrer de

plain-pied dans le milieu du faubourg Saint-Germain, où Genoude fut considéré comme un intrus malgré son mariage avec Léontine de Fleury et malgré sa soutane d'abbé, qu'il porta après la mort de sa femme.

Genoude est un intellectuel qui connaissait le grec et l'hébreu et qui avait réussi, grâce à son don d'éloquence et son talent d'écrire. Calvimont est un homme du monde, plus à l'aise dans les salons, les théâtres que dans les salles, les concerts d'étude ou de rédaction.

Genoude est un catholique fervent qui se fait prêtre à la mort de sa femme et qui avait le projet de fonder une congrégation d'hommes studieux et travailleurs (les Verbistes). Calvimont, de son propre aveu, ne remplissait pas avec ferveur ses devoirs religieux. Sur ce point, Berryer aurait dit à propos de lui à la duchesse d'Angoulême « qu'on ne faisait pas une restauration avec une armée de capucins ».

Enfin Genoude a réussi en tant que chef de parti et en tant que journaliste. Chef de file d'un grand nombre de légitimistes provinciaux sous Louis-Philippe, il était le puissant directeur de la *Gazette de France*. Il avait pu acheter 50.000 francs la terre de Plessis-les-Tours.

Par contre, en 1834, Calvimont qui a perdu un procès, éprouve des difficultés d'argent, menacé de saisie il doit demander 400 francs. A qui les demande-t-il ? A Genoude, qu'il rembourse un an après par huit feuilletons.

Genoude est donc le type de l'homme nouveau qui a réussi. Calvimont considère que lui-même n'est pas arrivé au poste qu'il méritait dans la politique et dans le journalisme. Ces nombreuses oppositions peuvent expliquer en partie les jugements extrêmement sévères de Calvimont sur Genoude : « Cet esprit dominateur et inflexible qui depuis seize ans, dévoré par une ambition jalouse et infatigable, s'en va fauchant autour de lui ce qui lève la tête, noms et talents... »

En un mot, Calvimont se pose en victime et se plaint que ses services n'aient pas été mieux reconnus et récompensés par les chefs du parti légitimiste.

Il faut reconnaître que Calvimont a été un militant très efficace de la cause légitimiste en tant qu'organisateur du journal *Le Revenant*. Ce journal fit une rude petite guerre aux Orléans ; presque entièrement rédigé de la main de Calvimont, il était « agressif, ardent et hérissé d'épigrammes saugrenus et de calembourgs (*sic*) littéraires ».

Nous avons vu que l'épisode de la duchesse de Berry lui fut fatal. Calvimont, d'abord, ne reçut plus la subvention, et surtout il s'était attaché personnellement à la cause de la duchesse de Berry. Cette attitude lui attira l'hostilité d'une grande partie des légitimistes ; Calvimont se plaint, non de la duchesse mais de la conduite des chefs du parti, « tactique dédaigneuse de silence opiniâtre et stupide vis-à-vis des plus fidèles amis de *Madame* ».

Calvimont s'était trop identifié à son journal pour ne pas disparaître avec lui en tant qu'homme de parti et en tant que journaliste : « la mort d'un journal est, selon moi, pour un parti plus significative que la défection d'une légion ».

Ses autres expériences journalistiques ont toutes échoué. *L'Europe monarchique* n'a duré que trois mois et, là aussi, Genoude le poursuivit puisque c'est lui qui, en 1839, acheta le journal par un intermédiaire pour la somme de 3.000 francs.

De ces échecs successifs il faut déterminer rapidement les causes. En premier lieu, Calvimont manquait de moyens financiers au moment où la presse devenait une complexe entreprise financière avec Emile de Girardin et ses émules. Pour l'argent il dépendait soit de Genoude soit de La Rochejaquelein. Un membre de cette famille lui avait assuré la rédaction en chef du feuilleton de *l'Europe monarchique* avec 6.000 francs de traitement fixe, mais lors du procès et de la vente de 1839, ni Calvimont ni La Rochejaquelein ne purent racheter le journal pour lui conserver la vie. En 1835, Calvimont avait perdu 17.000 francs chez un banquier de Paris qui avait fait faillite et 4.000 francs dans une entreprise d'alcool faite avec du trèfle et de la luzerne. En 1840, l'administration estime qu'il a 2.000 francs de revenu par an (en 1851 il en aura 4.000).

En second lieu, il semble que Calvimont ait manqué à la fois de formation intellectuelle et de solides doctrines personnelles. En outre, sa mère autoritaire et spartiate (« mère des anciens jours ») semble avoir exercé une influence décisive sur lui. Son royalisme de 1832-1840 est avant tout l'expression de réactions sentimentales et passionnelles plutôt que le résultat de réflexions intellectuelles.

Son royalisme est avant tout l'attachement à « la Mère » qu'il reporte ensuite sur la duchesse de Berry : « cette mère chevaleresque, aimée pour soutenir les droits de son fils, m'électrisa plus que ne l'auraient pu faire tous les écrits ou toutes les paroles du monde »... « La Vendée ! tout était là :

un enfant, une mère !... quatorze siècles de royauté ! Et rien !... personne ! »

Tant qu'il reste attaché au souvenir de sa propre mère et à l'amitié de M<sup>me</sup> de La Rochejaquelein, Calvimont demeure le chevalier servant de Madame, duchesse de Berry.

Mais nous avons vu que l'année 1840 marque pour lui de nombreuses ruptures et de nouveaux attachements. C'est l'année où il pense au mariage, où il reçoit la dernière lettre de la comtesse de La Rochejaquelein et où il demande en quelque sorte à la duchesse de Berry de le relever de son serment.

En troisième lieu, Calvimont apparaît comme individu isolé, c'est-à-dire qu'il n'a jamais pleinement adhéré à un parti ou à un mouvement. Il est toujours resté en marge et, il faut le dire, n'est jamais resté fidèle au parti qu'il choisissait.

Nous avons vu que, professant des opinions libérales sous la Restauration bien que vivant dans le milieu ultra de la contre-opposition, il n'a pas accueilli avec enthousiasme la révolution libérale de 1830. Après 1830, au moment où de nombreux jeunes nobles refusent de servir celui qui avait pris la place d'Henri V, Calvimont reste fonctionnaire de Louis-Philippe. Comme directeur du *Revenant*, il fait œuvre de franc-tireur et de tirailleur, mais il est mal vu des notabilités du mouvement qui lui reprochent son manque de zèle religieux et son trop grand attachement à la duchesse de Berry. De 1833 à 1840, il mène une politique d'hésitation vis-à-vis d'Eugène de Genoude dont il est le proche collaborateur tout en ne cessant pas de le critiquer durement.

Pour expliquer son revirement de 1840, il prend prétexte des « arguties misérables » de Genoude qui avait prêché le serment avec restriction mentale : « le jour où j'ai vu le parti légitimiste renier ses vieilles traditions d'honneur et de probité, j'ai désespéré pour jamais de son avenir. J'ai déploré son aveuglement et je me suis séparé de lui, bien décidé si je prêtai jamais un serment à y être fidèle, et surtout *quoiqu'il puisse arriver*, à n'en prêter *qu'un seul* à la fois » (p. 425).

Ce passage a été caché par un papier blanc collé, il était en effet gênant pour quelqu'un qui par la suite a prêté deux autres serments : l'un à la République, l'autre à Napoléon III.

Le manuscrit s'arrête en 1848, mais les documents des Archives nationales montrent que le préfet de la Dordogne était encore accusé d'être légitimiste (dénonciation de Paul Dupont). Durant cette période troublée, Calvimont avait abandonné la

cause d'Henri V pour épouser successivement celles de Louis-Philippe, de la II<sup>e</sup> République et de Napoléon III. Ses adversaires avaient beau jeu de voir toujours en lui le journaliste agressif du *Revenant* qui insultait quotidiennement la « poire » Louis-Philippe. Mais, à la fin du tome I, Calvimont lance son credo politique qui explique ses apparentes variations par la constance de ses sentiments conservateurs : « Le parti conservateur est le seul qui semble constitué par des bases d'avenir. Il est fondé en effet sur l'intérêt matériel, ce grand mobile de l'humanité ».

Calvimont est un conservateur, il n'est qu'un conservateur.

Jean-Claude DROUIN.

---

# Saint Martial en Dordogne

---

En Dordogne (voir la carte), cinq communes et six villages, hameaux ou lieux-dits portent le nom du saint, alors que onze paroisses l'ont comme patron ou titulaire. Ces chiffres, pris intrinsèquement, n'ont aucune valeur ; comparés à d'autres, ils deviennent intéressants, car ils donnent à la Dordogne la première place dans l'implantation en France du saint de Limoges, chef-lieu de ce département de la Haute-Vienne où l'on compte seulement une commune du nom de Saint-Martial. Dans notre département, seul saint Martin, le plus répandu en France, où, titulaire de 3.672 églises paroissiales, il donne son nom à 267 communes (465 en comptant les hameaux), l'emporte d'une voix sur saint Martial, à égalité avec saint Laurent, saint Michel et saint Vincent, cinq fois nommés comme lui.

Qui est saint Martial ? Pourquoi le rencontre-t-on si souvent en Dordogne ? Notre propos essaie de répondre à ces deux questions.

\*  
\*\*

## LA LEGENDE ET L'HISTOIRE

Les raisons profondes de la dévotion des fidèles à saint Martial demeurent mystérieuses. Les pèlerins du III<sup>e</sup> siècle affluant au monastère de Saint-Martial de Limoges, où le saint fut primitivement enterré, considéraient déjà le patron de ce centre de pèlerinage comme un contemporain du Christ, comme un de ses disciples immédiats, lui conférant officieusement l'apostolat. Comment un évêque du III<sup>e</sup> siècle s'était-il vu promu à une telle débauche de dignités ?

Dans les motifs de ces croyances populaires, il y a d'abord le manque quasi-absolu de sources historiques : le plus ancien auteur de nom connu et de date non controversée à s'occuper de saint Martial, Grégoire de Tours, le met au nombre des sept évêques envoyés en Gaule au milieu du III<sup>e</sup> siècle, pendant la persécution de Décius. L'historien écrit : « Martial fut envoyé en Gaule par les évêques de Rome », il avait pour compagnons de mission deux prêtres amenés par lui d'Orient en Gaule. Ce détail prouverait l'origine orientale du saint.



O Communes actuelles portant le nom du saint.

+ Hameaux, villages ou lieux-dits portant le nom du saint.

P Paroisses (ou anciennes paroisses) ayant saint Martial comme titulaire ou patron.

Le martyrologe hiéronymien, document contemporain de Grégoire de Tours, marque au 30 juin, la fête du saint : « Lemo-vicas, depositio Martialis, episcopi et confessoris. » Ce texte se retrouve dans beaucoup de martyrologes postérieurs, Raban, Adon, etc...

Les manuscrits liturgiques donnent ainsi au premier évêque de Limoges, le titre de confesseur, non celui d'apôtre, mais en ces temps d'ignorance, la légende a le pas sur l'histoire ; elle crée l'image, habilement exploitée, dès les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, par un romancier de l'histoire, Adhémar (ou Adémar), moine chroniqueur, abbé de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, né en 958 et mort dans un voyage en terre sainte en 1034.

Selon ce narrateur, qui propagea la légende du faux Aurélien, Martial serait un contemporain du Christ, l'un des 72 disciples ; attaché à saint Pierre, dès l'âge de 15 ans, il aurait assisté à la résurrection de Lazare, à la dernière cène en qualité de maître d'hôtel, au lavement des pieds (il y portait la serviette), il aurait vu les apôtres toucher les plaies du Christ ressuscité ; bien plus, il aurait mangé avec lui, reçu la mission des apôtres, la même effusion du Saint Esprit. Avec saint Pierre, toujours d'après les contes apocryphes d'Aurélien repris par Adémar, il prêche la bonne parole à Limoges, pour l'évangéliser. Là, il accomplit des miracles capables de frapper l'imagination des braves gens. Ses hôtes, deux nobles dames, Suzanne et sa fille Valérie, réclament son aide. Martial accable de miracles les prêtres des idoles, persécuteurs de ses protégés. Tout le monde se convertit, l'on brise les idoles, le temple devient l'église du Christ. Telle serait l'origine de la cathédrale de Limoges, placée dès lors sous le vocable de saint Etienne. Suzanne meurt, Valérie consacrée vierge donne ses biens aux pauvres. Mais son fiancé, le duc Etienne, dont la puissance égale celle du duc Guillaume V, s'irrite contre la jeune fille et lui fait trancher la tête. Le narrateur Aurélien laisse à la légende de sainte Valérie elle-même, le soin de faire porter à la disciple de Martial, sa propre tête, après l'exécution.

Ce récit émerveille l'âme des fidèles, passionne leur esprit avide de fantastique. A dire vrai, la légende constituait à cette époque un excellent outil de propagande et si, en règle générale, les chrétiens, à l'heure actuelle, accordent peu de créance aux récits de ces narrateurs, même dans les cercles les moins réfractaires aux légendes, grâce à ces révélations, l'église de Limoges devient peu à peu, en ces siècles d'obscurantisme, « la mère des églises » de Gaule, le relais des pèlerins se rendant

à Saint-Jacques de Galice. Les contes du coin de l'âtre, sous la lumière du « calcil », plaisent aux paysans, par leur côté mystérieux ; la légende de l'apostolicité, en gestation depuis le début du VIII<sup>e</sup> siècle, prend corps, en corrélation avec l'attrait de plus en plus vif exercé par le pèlerinage sur les âmes simples. Tout comme au VI<sup>e</sup> siècle où le tombeau du prétendu disciple de Notre Seigneur subissait l'assaut des foules, l'affluence devient inquiétante dans le saint lieu, elle occasionne même, par étouffement, la mort de cinquante pèlerins. En 1021, l'on démolit la basilique du temps de Charles le Chauve. La célébration de l'édifice de remplacement par onze évêques, le 19 novembre 1027, donne lieu à des fêtes solennelles d'une pompe inouïe.

Pendant que les maçons travaillent aux finitions du nouveau temple, les moines, sous la direction de leur abbé, l'habile chroniqueur Adémar, mettent en avant une idée propre à relever définitivement l'importance de leur abbaye, à lui donner ses lettres de noblesse ; ils font table rase des faits historiques rapportés par Grégoire de Tours, sur la venue de Martial, de Rome en Aquitaine, au III<sup>e</sup> siècle. Pour ces maîtres à penser, l'évêque de Limoges n'a jamais été un confesseur ordinaire ni même un apôtre de deuxième ou de troisième degré, comme les fondateurs de la plupart des églises, mais un véritable apôtre, l'égal de saint Paul ou de saint Mathias, ou même quelque chose de plus. La prétention des moines semble d'abord exorbitante, l'évêque Jourdain et son chapitre protestent avec véhémence, n'admettent pas la promotion du saint local.

Au moment même du synode de 1028, le pape n'a pas encore pris position. L'opposition ne désarme pas, mais bientôt, sous la pression de Guillaume V le Grand, duc d'Aquitaine, protecteur de l'abbaye de Limoges, l'évêque enfin converti accorde son soutien aux moines, se réclame de la légende aurélienne, obtient du pape Jean XIX une décision favorable à l'apostolat. La lettre pontificale publiée solennellement par le concile provincial de la première Aquitaine tenu à Bourges, le 1<sup>er</sup> novembre 1031, reçoit l'adhésion de l'archevêque Aymo et des évêques présents dans une épître collective datée de ce même 1<sup>er</sup> novembre. Peu de jours après, à Limoges, le 18 novembre, les évêques de la province, à nouveau réunis, fêtent le quatrième anniversaire de la dédicace de Saint-Martial. C'est une occasion supplémentaire d'affirmer la décision prise antérieurement, à l'égard de l'apostolat.

De ce « concile » de Limoges, nous possédons des actes distribués en deux sessions. Cela ne constitue pas un procès-

verbal proprement dit, comme ceux des anciens conciles, mais un récit de forme plus libre, où se trouvent enchâssés les discours des orateurs. L'auteur paraît bien être Adémar lui-même, champion ardent de la légende, dépourvu de tout scrupule, susceptible de prêter aux gens des propos mensongers, de diffamer ses adversaires avec la plus grande aisance. Certains historiens ont vu en lui le faux Aurélien. Malgré toute l'habileté déployée par le chroniqueur, dans leur rédaction, la lecture des décisions conciliaires laisse percer une opposition très forte à l'apostolat. Les incrédules se réclament de la tradition locale. Pour faire échec à celle-ci, le rédacteur invoque des autorités lointaines ou des traditions antiques, sacrifiées indûment, disait-il, par les générations postérieures. Ce dernier argument, totalement absurde, échappe à la discussion. Comment en effet, les Limousins eussent-ils honoré leur patron comme apôtre et l'auraient-ils fait ensuite descendre au rang de confesseur ? Les patrons, en ce temps-là, montaient souvent l'échelle des grandeurs, ils ne la descendaient jamais, on ne les « limo-geait » pas.

Quant aux autorités lointaines, la liturgie grecque, par exemple, Adémar l'invoque à sa guise. A dire vrai, saint Martial a toujours été inconnu de l'église d'Athènes. Son nom ne figure dans aucun calendrier grec, on ne le trouve pas dans l'énorme collection de pièces de ce genre publiées par le père Martinov, sous le titre : « *Annus ecclesiasticus graeco-slavicus* ». Les Grecs possédèrent de bonne heure, à tout le moins depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, les listes des 72 disciples du Christ, on connaît ces documents, le nom de l'évêque de Limoges y brille par son absence. Dans les litanies anglo-saxonnes, dans les livres liturgiques de l'Aquitaine, rien de sérieux ne figure en faveur des assertions fantaisistes d'Adémar. La tradition locale se révèle manifestement locale, et dans cette conjoncture, il faut le reconnaître : les témoignages grecs, les sources anglo-saxonnes ne représentent rien pour l'historien ; on n'a produit, ni au concile de Limoges, ni depuis, aucun document indépendant de la légende aurélienne.

Devenue mère des églises de Gaule, y compris celles d'Arles et de Lyon, l'abbaye conférait de droit à l'évêque le titre de primat. Les sièges épiscopaux de Bordeaux, Poitiers, Saintes, soi-disant établis par saint Martial, tombaient au rang des suffragants de Limoges, métropole religieuse du royaume de France. Dans cette conjoncture, la fortune du pèlerinage ne peut pas diminuer. Par malheur, après les deux conciles, le corps du saint ne sera pas conservé à Limoges, mais transporté

dans l'église de Saint-Seurin de Bordeaux, héritière également du bâton magique avec lequel le disciple de Notre Seigneur ressuscitait les morts. Handicapés par cette fâcheuse translation de reliques, les moines n'en réussissent pas moins à mettre leur héros en concurrence avec saint Martin de Tours et saint Sernin de Toulouse. Ils arrivent à faire de leur abbaye, l'une des principales étapes sur la route de Saint-Jacques de Compostelle. L'on porte la châsse, en procession, le mardi de Pâques.

La vieille église carolingienne démolie au XI<sup>e</sup> siècle, fait bientôt place à une basilique romane, beaucoup plus vaste, consacrée en 1027. En 1067, 36 ans après le concile de Limoges, l'on rattache l'abbaye à Cluny, fondée en 910 par Guillaume 1<sup>er</sup> le Pieux, duc d'Aquitaine.

\*  
\*  
\*

### L'ICONOGRAPHIE AU SERVICE DE LA LEGENDE

Saint Martial eut la chance de bénéficier d'un des instruments de publicité les plus efficaces, avant l'invention de la gravure : les émaux limousins. Seuls, les vieux émailleurs français du Moyen Age et jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, ont su obtenir ces belles teintes rouges apparentées au rouge flammé des Chinois : critérium de la valeur professionnelle d'un artisan. L'industrie des émaux, de la céramique décorée, de la remarquable fabrication porcelainière toujours florissante, vient de la présence en assez grande abondance du kaolin dans la région de Saint-Yrieix et de Limoges. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les Allemands et surtout les Bavares égalent les émailleurs limousins, mais avant cette date, les objets sortant de l'école de Limoges avaient une grande supériorité sur ceux des écoles rhénanes nées de l'imitation de l'art byzantin.

Vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, mais surtout dans le courant des deux siècles suivants, Limoges et son école produisent de véritables chefs-d'œuvre émaillés, rappelant les bijoux ornés d'émaux portés par les peuples barbares, envahisseurs de la Gaule aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Cela n'étonne pas, car la fabrication de ces objets remonte à la plus haute antiquité : les anciens Egyptiens la pratiquaient et les Assyriens possédaient des briques émaillées. Au XVII<sup>e</sup> siècle, cet art entre dans la décadence, la Révolution de 1789 lui porte, chez nous, un dernier coup. Cette industrie, tombée aujourd'hui dans le domaine de l'orfèvrerie religieuse ou de la verrerie, ne nourrit plus son homme.

Ces émaux aux couleurs vives et chatoyantes, nous les

trouvons dans quelques églises du Périgord et ailleurs, dans les campagnes, dans les châteaux, les colporteurs les vendent bien. Ils glorifient naturellement les saints locaux, saint Martial, saint Eloi, saint Martin, et parfois la céphalophore sainte Valérie, présente dans la chapelle de Grignols et près de Badesols. Du XII<sup>e</sup> siècle, dans une châsse émaillée de Limoges, saint Martial exorcise un possédé aux cheveux hérissés et bénit sainte Valérie ; du XVI<sup>e</sup> siècle, au Musée de Limoges, des émaux limousins, en grisaille, attribués à Jean 1<sup>er</sup> Pénicaud en 1554, illustrent toujours la multiplication des pains, la résurrection d'Austriclinien.

Les statues et les vitraux complètent la propagande en faveur du saint, en relation directe avec l'impulsion des prélats favorables à la légende. Au cours des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, le culte de saint Martial déborde les limites du Limousin, atteint même le Nord de la France, sous le parrainage de saint Eloi, un limousin d'origine. Puis de 1305 à 1377, pendant la papauté d'Avignon ou la captivité de Babylone, deux papes répandent particulièrement le culte de l'évêque — apôtre, dans toute la chrétienté.

Le premier de ces chefs de l'Eglise, Jean XXII, ordonne de célébrer sa fête comme celle d'un apôtre et lui dédie dans le Palais d'Avignon, une chapelle décorée, plus tard, sous le pontificat de Clément VI, de fresques par Mateo de Viterbe. Ces fresques illustrent de façon remarquable les scènes consacrées à la légende de saint Martial. L'auteur les emprunte à la *Vita prolixior*, attribuée au pseudo-Aurélien et à un traité de Bernard Gui. Le choix du sujet s'explique par les origines limousines du pape avignonnais Clément VI. L'on y voit saint Pierre baptiser saint Martial et lui remettre le bâton pastoral. Le premier évêque de Limoges y ressuscite Austriclinien, convertit Valérie et sa disciple décapitée lui présente sa tête.

Il y avait aussi à Venise une église San Marziale. L'on honorait également le saint à Avila, en Espagne, où un rétable le représente mitré, appuyé sur une crosse à large volute. Sur les volets figurent deux scènes de sa légende : le Christ lui prédit sa mort prochaine et l'annonce à ses ouailles. On l'invoquait alors un peu partout contre les épidémies.

Sa popularité, toutefois, n'égala jamais celle de saint Martin, ni même celle de deux autres saints limousins : saint Eloi et saint Léonard. A dire vrai, les statues du saint se comptent. Du X<sup>e</sup> siècle, une statue en or à Saint-Martial de Limoges, qui fut fondue, sous la Révolution.

Sur un chapiteau historié de Soulac (Gironde), saint Martial figure debout, appuyé des deux mains, sur son bâton magique, en forme de main de justice, à droite de la châsse de sainte Véronique. Ce bâton, l'attribut habituel du saint, avec lequel il ressuscitait les morts, lui aurait été offert par saint Pierre, toujours d'après la légende.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, on adosse le saint au trumeau du portail Nord de la cathédrale de Bordeaux. On avait cru y reconnaître l'archevêque Bertrand de Goth, devenu Clément V. En réalité, c'est bien saint Martial, représenté en primat des Gaules, avec le pallium. Avant la restauration de l'édifice, il était sans doute coiffé d'une sorte de tiare basse comme celle de saint Sixte de Reims. Le tympan porte des représentations de la Cène et de l'Ascension, toujours à cause de la légende.

Du XV<sup>e</sup> siècle, six bas-reliefs en albâtre décorent le maître-autel, dans l'église Saint-Seurin de Bordeaux ; l'on y voit la résurrection, par saint Martial, du comte Sigebert. Un document signale enfin, dès 1645, la présence d'une châsse du saint limousin dans la cathédrale de Toulouse.

Le culte de saint Martial semble un peu oublié en Périgord, mais dans le Limousin, cette année encore, du 16 au 24 juin, pour conjurer le mauvais temps, les fidèles ont exposé une châsse de leur premier évêque (il y a toujours beaucoup de châsses pour un même saint). Mgr Gufflet, évêque de Limoges, autorisa cette exposition, à la demande de la grande confrérie de Saint-Martial et de très nombreux agriculteurs. Ils entendaient appeler le patron du Limousin au secours de l'agriculture. Le mauvais temps venait en effet de faire de gros dégâts dans les trois départements de la région. Cette exposition, autorisée à de très rares occasions, le fut, paraît-il, chaque fois avec succès.

\*  
\*\*

## CONCLUSION

De ce propos sur le premier évêque de Limoges, une conclusion se dégage : d'abord, dans le peuple, en général, la suprématie de la légende sur l'histoire, de « l'image d'Epinal » sur le récit objectif, le témoignage vrai, illustré de scènes vécues, prises sur le vif. Les « romanciers de l'histoire » amusent, intriguent, intéressent leur public par le mystère et le merveilleux dont ils « nimbent » leurs œuvres. Le lecteur moyen adore « avoir peur ». La légende se retient puis se transforme, se colporte de bouche à oreille, dans les longues veillées d'hiver

où le paysan superstitieux, attentif aux bruits de la forêt, sensibilisé par les cris des oiseaux nocturnes, se montre particulièrement friand des contes de loups-garous, de fantômes, de miracles. Le bâton magique de saint Martial, sainte Valérie portant sa tête : autant de sujets d'émerveillement ou de « sainte crainte » pour les âmes d'êtres simples, totalement illettrés. Ce n'est pas nouveau et cela continue, même avec des gens sachant lire.

Sans sa légende, saint Martial n'eût pas dépassé les limites de sa province, sans « son manteau », saint Martin n'eût pas franchi les frontières de son Poitou.

Avec Adémar et Aurélien — s'ils ont été deux — nous sommes sur le terrain de la falsification consciente ; en définitive, seul Grégoire de Tours nous fournit un document valable, c'est-à-dire recevable devant le tribunal de l'histoire.

Roland LANDRY.

\*  
\*\*

#### BIBLIOGRAPHIE

BECQUART (Noël). *Archives départementales de la Dordogne. Répertoire numérique des registres paroissiaux...* (Périgueux, 1968).

CARLES (le R.P.). *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux et de Sarlat* (Périgueux, 1883).

GOURGUES (le Vte de). *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne...* (Paris, 1873).

LIMOUZIN-LAMOTHE (R.). *Le diocèse de Limoges des origines à la fin du Moyen Age* (Strasbourg-Paris, 1951).

RÉAU (Louis). *Iconographie de l'art chrétien* (Paris, 1958).

SECRET (Jean). *Iconographie des saints populaires en Périgord*, dans « Le Périgourdin de Bordeaux », 1961, n° 357.

# Sur la harangue prononcée par Antoine LOISEL

LE 4 JUILLET 1583 A PERIGUEUX

Géraud Lavergne, dans son *Manuel des études périgourdines*, souligne que « les guerres de religion en Périgord n'ont pas encore trouvé leur historien définitif. »

En attendant cet historien, nous voudrions signaler un petit livre qui semble avoir échappé à l'attention de tous, un opuscule, vraisemblablement très rare, et qui a été donné à la Société historique et archéologique par Joseph Saint-Martin. Il s'agit d'un petit volume, relié en chagrin bleu-vert, in-8°, mesurant 16 × 9 cm. La page de titre porte : « DE L'ACCORD // ET VNION DES SVB // iects du Roy sous son // obeissance. // Remonstrance faicte en la ville de Perigueux à l'ouver- // ture de la Cour de Iustice envoyee par le Roy en ses // pais et Duché de Guyenne, le 4 Iuillet 1583 ./// A Paris. // Chez Robert le Mangnier, rue neufve nostre // Dame, à l'image S. Iean Baptiste // 1583. »

La vignette servant de marque à l'imprimeur inscrit les initiales R L M dans un ovale entouré de fruits et d'un serpent qui se mord la queue, avec l'inscription *Benedices coronae anni benignitatis tuae (Psal. 64)*. Le volume compte 29 pages, le mot FIN arrive au verso de la page 14, car la pagination ne retient que les rectos des feuillets. La Bibliothèque nationale ne possède pas ce volume qui est resté inconnu du *Manuel du libraire* de Brunet, et qui n'existe ni à la Bibliothèque municipale de Périgueux, ni aux Archives de la Dordogne.

Mais de quelle Cour de Justice s'agit-il à Périgueux, en 1583 ? En dépit des édits de pacification, des traités et des « paix » de Bergerac (17 septembre 1577)<sup>1</sup>, et du Fleix (26 novembre 1580), des efforts de la justice, les troubles continuaient entre catholiques et protestants, et quels troubles ! Assassinats, vols, viols, guet-apens, incendies : la violence était

1. Le musée du château de Monbazillac possède un exemplaire (sans doute fort rare) de l'*Edit de pacification faict par le Roy pour mettre fin aux troubles de son Royaume, et faire désormais vivre tous ses subjects en bonne paix, union et concorde sous son obéissance. Leu et publié en la Cour du Parlement le VIII<sup>e</sup> jour d'octobre 1577*, Paris, Frédéric Morel, 1578. C'est un petit in-8° (15 × 10) de 40 pages.

DE L'ACCORD  
ET VNIION DES SVB-  
iects du Roy soubs son  
obeissance.

*Remonstrance faicte en la ville de Perigueux à l'ouuer-  
ture de la Cour de Iustice enuoyee par le Roy en ses  
pais & Duché de Guyenne, le 4. Iuillet. 1583.*



A PARIS.

Chez Robert le Mangnier, ruë neufue nostre  
Dame, à l'image S. Iean Baptiste.

1583

reine et les passions déchaînées empêchaient tout fonctionnement d'une vie sociale et politique normale... L'anarchie s'installait progressivement <sup>2</sup>. Le roi décida donc d'envoyer dans les régions les plus touchées, un tribunal d'exception qui serait itinérant. Ce tribunal vint en Guyenne et fonctionna à Bordeaux, Agen, Périgueux et Saintes. Nous sommes renseignés sur son fonctionnement par un article de Brives-Cazes <sup>3</sup> qui découvrit, à Bordeaux, le *registre de l'audience* et ce qui restait du *registre du conseil* de la chambre de justice. Bien des feuillets de ces registres avaient disparu; ceux qui concernaient la session de Périgueux étaient partiellement conservés, ce qui permet de connaître les travaux de la Cour depuis le 27 juin 1583, jusqu'au 1<sup>er</sup> août suivant, avec quelques lacunes il est vrai <sup>4</sup>.

Le 27 juin 1583, la Chambre de Justice se réunit pour la première fois en conseil, dans la maison commune de Périgueux : c'est une séance d'installation, de préparation et d'organisation. Onze conseillers (provenant généralement du Parlement de Bordeaux) entourent le président, Pierre Séguier, conseiller au Parlement de Paris, assisté de Jean de Lavau. L'organisation de la session fut malaisée, car, détail savoureux, quand il fut question de la prison qui recevrait les coupables, on constata que le geôlier de la ville était... incarcéré dans sa propre prison pour avoir laissé s'échapper des prisonniers !

Quoi qu'il en soit, le 4 juillet eut lieu la séance inaugurale. Des troupes royales surveillaient Périgueux <sup>5</sup>. Une garde spéciale de la Chambre de Justice accompagnait celle-ci dans ses déplacements en Guyenne. Les badauds se pressaient dans les

2. Armand de Contaut, premier maréchal de Biron, lieutenant du roi en Guyenne, informait Henri III par une lettre écrite de Biron, le 28 juillet 1582, des désordres qui venaient d'éclater à Périgueux.

3. BRIVES-CAZES, *La Chambre de Justice de Guyenne, 1583-84*, dans les *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, Paris, Dentu, 1873, pp. 261-380. L'article n'avait pas échappé à l'attention du Baron de Verneilh qui le signala dans le *B.S.H.A.P.*, 1877, p. 115 : *La Chambre de Justice de Périgueux de 1583-84*.

4. En fait, la session de Périgueux fut plus longue : elle dura officiellement du 4 juillet 1583 au 10 janvier 1584.

5. On n'oubliera pas que Périgueux, tombée aux mains des protestants le 6 août 1575, ne fut reprise par les catholiques que le 26 juillet 1581. On imagine les rancœurs, les fureurs et les haines qu'une telle occupation avait pu déclencher. (Cf. Géraud LAVERGNE, *Histoire de Périgueux*, Périgueux, Fontas, 1945, p. 94). On notera aussi que la famille de Chillaud des Fleux — le libérateur de la ville — conservait pieusement un récit (rédigé en 1590) de la reprise de Périgueux sur les Huguenots. Une copie de ce manuscrit, venue en la possession de l'abbé Audierne, fut publiée par lui, d'abord dans les colonnes du journal sarladais *Le Glaneur*, puis sous forme d'un volume : *Histoire de la prise de Périgueux par les Huguenots en 1575, et de la reprise de cette ville par les Catholiques en 1581*, Sarlat, Michelet, 1884.

rues pour voir pénétrer dans la maison commune <sup>6</sup> le maire, Jean de Chillaud des Fieux, les consuls et les officiers municipaux (David Bouchard d'Aubeterre, Puygoyon, Faulcon, Cran, Marausènes, Saint-Saigne, Villousant. L'évêque, Mgr François de Bourdeille, était précédé des officiers de la maréchaussée et de Jean de Marqueyssac.

Dès que les autorités furent installées dans le prétoire, la parole fut donnée à l'avocat général. Il s'agissait de Loisel (ou Loysel), envoyé spécialement par le roi. C'est lui qui, successivement, à Bordeaux, Agen, Périgueux et Saintes, fut véritablement l'âme et l'animateur de cette Cour, sa cheville ouvrière, le lien entre le roi et la province, le garant de la justice qui avait la lourde tâche de tenir égaux les plateaux de la balance entre papistes et huguenots <sup>7</sup>. Antoine Loisel prononça donc une harangue importante, coupée de supplications et de menaces, de citations grecques et latines, faisant alterner avec une égale diplomatie le gant de velours et le gant de crin. Son discours ayant été intégralement transcrit dans le *registre d'audience*, il est largement cité par Brives-Cazes et repris en écho par de Verneilh. Et par deux fois, la harangue sera imprimée ; la première fois, ce fut en 1584, dans un opuscule comprenant : « Deux remonstrances faictes ès villes d'Agén // et Périgueux, à l'ouverture de deux séances de // la Cour de Justice envoyée en Guyenne pour l'establissement de la pacification // Paris, R. le Mangnier, 1584 » <sup>8</sup>. La seconde fois, ce fut beaucoup plus tard, le volume portait alors le titre suivant : « La Guyenne // de M. Antoine L'Oisel (*sic*) qui sont // huit remonstrances faictes en la Chambre de // Justice de la Guyenne sur le subject des // édits de pacification... Plus une autre remonstrance. // Paris, l'Angelier, 1605 » <sup>9</sup>.

Ainsi, on ne peut affirmer de façon absolue que l'opuscule que nous présentons et qui ne comporte que la harangue de Périgueux, soit une édition originale, car elle pouvait n'être qu'une sorte de « tirage à part », extrait de l'édition qui

6. Le consulat était alors sur l'emplacement de l'actuelle place du Coderc. Il fut démoli en 1830. On connaît sa silhouette par un dessin de Thiénon, exécuté vers 1825 (*B.S.H.A.P.*, 1916, p. 296).

7. Loisel demeura à Périgueux pendant toute la session. Il était encore en Périgord, au château de Bourdeilles, le 2 février 1584.

8. Le volume in-8° compte 28 pages. Il doit être fort rare. Il n'est pas signalé par le Brunet mais figure au catalogue de la Bibliothèque nationale (B° L. f. 23-21). L'éditeur étant le même que celui de l'opuscule consacré à Périgueux, il est possible que ce dernier ne fut qu'un tirage d'une partie de l'autre.

9. Le volume in-8° compte, après les pages liminaires, 380 p. Il est cité par Brunet et figure au catalogue de la Bibliothèque nationale (F. 26793 - 8° Ld - 175-4).

comprenait les harangues d'Agen et de Périgueux. Il n'empêche que ce petit volume doit être rarissime !

Nous ne résistons pas au plaisir d'en citer un court extrait (verso de la page 5), qui se réfère à la ville de Périgueux : « Car s'est-il vu en France <sup>10</sup>, de la qualité qu'elle est, plus superbe ni plus délicieuse, ni en laquelle le clergé se fût rendu plus pompeux et vénérable, la justice ait été plus revénérée (*sic*) et respectée, les bourgeois et marchands plus honorés, les églises plus magnifiquement bâties, micux ornées ni plus fréquentées, les maisons construites avec plus d'artifice et de meilleure étoffe, micux meublées et accomodées, les saillies de la ville et cité, les faubourgs, les jardinages et prairies bordées et voisines quasi de toutes parts de cette belle et douce rivière de l'Isle, plus plaisants ? Et toutefois, vous avez vu que par le venin de division, que la discorde de ce royaume et de ces provinces a jeté sur vous pendant ces dernières années, tout en un coup vos églises et une grande partie de vos plus beaux édifices, tant publics que privés, ont été ruinés de fond en comble, vos rues défigurées et remplies d'ordures et démolitions, vos meubles ravis et emportés, le clergé déchassé (*sic*) et exilé, la justice vagabonde, les bons bourgeois et marchands pour la plupart pillés et rançonnés : en somme toute votre ville tellement désolée et déserte, que pour le dire en un mot, quiconque voulait voir la ville de Périgueux, il la lui fallait aller chercher hors de Périgueux... » Et de citer les Bucoliques de Virgile : « *Impius haec tam culta novalia miles habebit ?* »

Voilà qui évoque avec une cruelle précision les malheurs alors subis par Périgueux. A ce seul titre, cet opuscule a, pour les Périgourdiens, grand intérêt. Il en a un autre sur le plan de l'histoire et de la justice. C'est l'idée exprimée vers la fin par Antoine Loisel, à savoir qu'il y a des époques troublées pendant lesquelles mieux valent l'oubli et le pardon qui semblent accepter l'injustice passée, qu'une application rigoureuse de la stricte justice, capable de réveiller les haines assoupies. Les maîtres mots de la harangue sont : *oubliance, union, religion, justice*, et nous soulignons qu'*oubliance* vient en tête. Loisel insiste aussi, et en termes excellents, sur la nécessité de l'obéissance au roi. Pour finir, il souhaite que cette ville de Périgueux qui « depuis dix ans en ça a toujours été une ville d'armes, de violence et de guerre » devienne dorénavant « par le moyen de la séance de cette Chambre... ville de paix, de

10. Nous avons rétabli l'orthographe moderne.

repos et de justice ». Ce qui est, en somme, l'écho de l'article 1 de l'édit de pacification dit « paix de Bergerac » (signé le 17 septembre 1577) : « Que la mémoire de toutes choses passées d'une part et d'autre, dès et depuis les troubles advenus en notre dit royaume, et à l'occasion d'iceux, demeurera éteinte et assoupie, comme de chose non advenue... »

Quant au discours de Pierre Seguier qui présidait la session de la Cour de Justice, il fut naturellement transcrit sur le registre d'audience mais ne paraît pas avoir été imprimé, ce qui permet de mesurer exactement le poids des paroles de Loysel, considéré comme le véritable représentant du roi, l'organe même de la loi.

Enfin, en ce qui concerne les peines et châtiments appliqués aux crimes et délits, on se rappellera que beaucoup furent condamnés par contumace, ayant prudemment pris le large. Ainsi les trois frères Chapt de Rastignac furent, par défaut, condamnés à mort <sup>11</sup>, condamnés aussi à avoir leur château rasé. Mais comme les frais de démolition eussent été élevés, on se contenta d'y mettre le feu <sup>12</sup>.

La « trêve entre les passions rivales », si tant est qu'elle exista vraiment, ne dura guère car, à peine la Cour de Justice partie, dès 1585, la guerre civile reprit de plus belle. Mais notre but n'était pas de refaire, après le Baron de Verneilh, l'histoire de cette Chambre de Justice à Périgueux. C'était simplement de souligner l'intérêt et la rareté d'un petit opuscule qui touche à l'histoire de notre ville.

A dire vrai, cette harangue de Loysel a eu aussi les honneurs des presses périgourdines. M. Desgraves signale, en effet <sup>13</sup> que Gilles Degoy's publia de 1583 à 1594 différents ouvrages sur la Cour de Justice. En fait, notre opuscule, devenu fort rare, a dû, contrairement à ce que l'on peut penser, connaître bien des imprimeurs et bien des lecteurs !

Jean SECRET.

11. Condamnés à mort le 13 août 1572, ils furent exécutés en effigie.

12. A côté de l'actuel château de Rastignac, on déchiffre encore les ruines d'un château, beaucoup plus modeste, qui fut brûlé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle mais qu'on tenta de réparer au XVII<sup>e</sup>.

13. Louis DESGRAVES, *Etudes sur l'imprimerie dans le Sud-Ouest de la France aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*. Amsterdam, 1968, p. 54.

## SOMMAIRE DU TOME XCIX

Conseil d'administration et Bureau .....	3
Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Janvier .....	4
Février .....	6
Mars .....	10
Avril .....	89
Mai .....	92
Juin .....	95
Juillet .....	169
Août .....	171
Septembre .....	173
Octobre .....	241
Novembre .....	242
Décembre .....	244
Compte de gestion du Trésorier (Pierre AUBLANT) .....	13

### ARTICLES DE FOND

AVRILLEAU (Serge). Le cluzeau de Léguillac-de-l'Auche ..	186
BECQUART (Noël). Du nouveau sur le château de Rastignac	17
— A propos d'une Société d'assurances ré- ciproques établie en l'an XII à Bergerac .....	146
— Sur quelques fêtes nationales célébrées à Mareuil à l'époque du Directoire .....	277
COCULA (Anne-Marie). A partir du livre journal de Jean Babut, marchand de Bergerac .....	136
DELLUC (Brigitte et Gilles). Les gravures pariétales de Fabri du Trou Noir à Saint-Cyprien .....	152
DROUIN (Jean-Claude). Du légitimisme au parti de l'ordre. A propos des « Souvenirs » du vicomte de Calvimont ..	286
GAUSSEN (Jean) et MOISSAT (Jean-Claude). Découverte d'un polissoir à Saint-Martin-des-Combes .....	273
GOLFIER (Michel). Troubles à Javerlhac en 1792 .....	226

GRILLON (Louis). Un registre des comptes de l'officialité diocésaine de Périgueux (1681-1728) .....	97
— Documents sur les coutumes de Limeuil au XIV <sup>e</sup> siècle .....	175
JACQUINOT DE PRESLE (Contre-Amiral). Saint-Martial-Laborie .....	80
LANDRY (Roland). Saint Martial en Dordogne .....	302
LARTIGAUT (Jean). Les armes d'une communauté rurale au milieu du XVI <sup>e</sup> siècle .....	48
LEFORT (Jean-Maurice). Artistes sarladais ou ayant œuvré à Sarlat aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles .....	52
MARSAC (Marthe). La châtellenie et les seigneurs de Montcuq, <i>suite et fin</i> .....	71
MOISSAT (Jean-Claude), voir GAUSSEN (Jean).	
PONCEAU (M. et G.). Croix de carrefours .....	160
— Tours « signal » du château de Monlignac .....	221
ROUSSOT (Alain). Instruments perforés de la Dordogne ..	107
SECRET (Jean). Sur la harangue prononcée par Antoine Loisel le 4 juillet 1583 à Périgueux .....	311
SOUBEYRAN (Michel). Le peintre Jacques-Emile Lafon (1817-1886) .....	247
VALETTE (Jean). François II de Salignac de La Mothe-Fénelon, évêque de Sarlat (12 avril 1659 - 11 mai 1688) ..	190
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), <i>suite et fin</i> .....	26

## VARIA

BECQUART (Noël). Accroissements des Archives de la Dordogne en 1971 .....	165
SECRET (Jean). Sur un agrandissement de l'église de Saint-Cyr-les-Champagnes .....	167
— Sur les armoiries des Calvimont .....	168
— Victor Hugo et Pierre Magne .....	238
— Sur une impression de Julien Desforges ..	239
Lettres de noblesse octroyées par Louis XIV à Jacques de Chalup .....	88

## NECROLOGIE

Félix Contassot (Jean SECRET) .....	163
-------------------------------------	-----

## ILLUSTRATIONS

La Maison Blanche à Washington .....	19
Le château de Rastignac .....	19
Epée offerte au préfet de Calvimont .....	41
Pietà de Vainque à la cathédrale de Sarlat .....	67
Plan de Saint-Martial-Laborie en 1802 .....	80
Hache-marteau de Cause-de-Clérans .....	110
Hache bipenne de Fleurac .....	113
Hache bipenne naviforme de Mareuil .....	114
Hache bipenne sub-naviforme de Vauclaire .....	116
Hache bipenne de Plazac .....	118
Hache bipenne de Prats-de-Carlux .....	119
Instrument perforé de Saint-Antoine-de-Breuilh .....	120
Hache-marteau de Saint-Jean-d'Eyraud .....	121
Hache bipenne de Saint-Léon-sur-l'Isle .....	123
Instrument perforé de Thiviers .....	125
Casse-tête sphéroïde de Thiviers .....	126
Hache bipenne de Tocane-Saint-Apre .....	128
Instrument perforé retrouvé dans l'Isle .....	129
Carte de répartition des instruments perforés en Dordogne	132
Carte de l'activité commerciale de Jean Babut .....	137
Abri du Trou Noir à Saint-Cyprien, schéma de situation des gravures .....	153
— — — gravures .....	156
Croix de carrefours aux Bernardières, à Saint-Pardoux- de-Mareuil et Saint-Sulpice-de-Mareuil .....	160
Plan du cluzeau de Léguillac-de-l'Auche .....	188
Tours « signal » du château de Montignac, carte .....	222
— — — élévation .....	224
Jacques-Emile Lafon, autoportrait .....	248
— — — portrait de Louis Veillot .....	252
— — — La résurrection d'un mort par saint François-Xavier .....	256
— — — portrait de Joseph Durand-Ruel ..	260
— — — Graziella, aquarelle .....	266
Polissoir de Saint-Martin-des-Combes .....	273
Mobilier du site de Grange-Neuve à Saint-Martin-des- Combes .....	274
Saint-Martial en Dordogne, carte .....	303
Page de titre d'un ouvrage édité en 1583, « De l'accord et union des subiects du Roy sous son obeissance... » ..	312

## ERRATA

## 1971

Page 244, citation latine en italique : lire **plectuntur** au lieu de « *plactuntur* ».

Page 246, dernier paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne : lire **Wilgrin** au lieu de « *Wilgrin* ».

Page 269, 1<sup>re</sup> ligne au-dessous du cliché : rectifier **Armorial**.

Page 272, avant-dernière ligne : lire **médaille datée de 1892**.

Page 317, 3<sup>e</sup> paragraphe, 12<sup>e</sup> ligne : corriger **ressemblait**.

Page 318, 3<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne : lire **ce pauvre diable qui se laissait si bêtement jeter dans les jambes**, à substituer au texte incompréhensible « de la part de la canaille... »

Page 319, 1<sup>re</sup> ligne du 2<sup>e</sup> paragraphe : corriger **là-dessus**.

## 1972

Page 95, rubrique « Entrées d'ouvrages » : rectifier « Europe... offert par M<sup>lle</sup> **Lalande-Soulié, par l'intermédiaire de M. Pierre Aublant.** »

Page 168, 5<sup>e</sup> ligne : rectifier **Périgueux**.

Page 175, corriger le titre : **coutumes** au lieu de « *custumes* ».

